

■ ACTUALITÉS	2
■ ORGANISMES	9
■ CHRONIQUE LITTÉRAIRE	15
■ BIBLIOTHÈQUES	17
■ VIE MUNICIPALE	18

CASSIS MONNA & FILLES, LA SUITE DE L'HISTOIRE

© Cassis Monna et filles



Isabelle
HARNOIS

i.harnois@autourdelile.com

Cassis Monna & Filles fête ses 25 ans en 2017. Cette entreprise familiale emblématique, ambassadrice des produits du terroir de l'île d'Orléans, connaît cette année une seconde jeunesse, fruit d'un projet en gestation depuis cinq ans et qui aura coûté plus d'un million et demi de dollars.

Cassis Monna & Filles est désormais entièrement gérée par Catherine et Anne Monna, maintenant actionnaires majoritaires de l'entreprise. Leur père, Bernard, fondateur de ce qui s'appela jadis Cassis de l'Isle ensorceleuse, artisan-liquoriste de quatrième génération, s'adonne désormais à ses passions de toujours : sculpture, pêche, tango, peinture, entre autres, tout en demeurant une inspiration pour ses héritières et successeurs, la cinquième génération des liquoristes Monna.

Anne s'occupe de gestion et marketing ainsi que des ressources humaines ; outre plusieurs employés saisonniers qui vous accueillent et vous guident en souriant partout sur le site, l'entreprise compte maintenant sept employés à temps plein. Catherine veille à la production – la

AUTOUR de l'île

20 ANS EN VIDÉO

Rendez-vous sur notre site internet www.autourdelile.com sous l'onglet 20 ans et découvrez, ce mois-ci, la structure de financement du journal *Autour de l'île*.

BERNARD HAMEL À L'HONNEUR



© Sylvain Delisle

Suite de la une

CASSIS MONNA & FILLES,
LA SUITE DE L'HISTOIRE

» récolte s'achevait début août –, à la cuverie, à l'administration et aux finances.

Nous avons rencontré Anne Monna Lamarre par un splendide mardi matin du début août alors que les visiteurs se bouscullaient sur le site

depuis à sa gestion. Les sœurs sont proches et complémentaires. Le secret d'une bonne dynamique familiale assurant le succès de l'entreprise serait d'avoir eu de bons mentors, de bien se connaître et de maîtriser les stratégies de communication efficaces.



Le grand projet de réaménagement et d'agrandissement est la culmination de 5 ans de travail.

© Cassis Monna et filles

magnifique de l'entreprise. La réponse du public au «bébé» des sœurs Monna ne fait aucun doute : c'est un coup de cœur. Selon Anne, l'aboutissement du projet de développement de Cassis Monna & Filles allie leur inspiration et leur vision, fondées sur la recherche de l'expérience client et de l'expérience vacances optimales, à l'instar, par exemple, des vignobles californiens et sur une conception architecturale à la fois moderne et campagnarde, respectueuse du patrimoine paysager et architectural environnant.

Les filles Monna ne sont pas nées de la dernière pluie : elles avaient pris l'initiative du restaurant la Monnaguette il y a 15 ans et participaient

Si ce n'est déjà fait, une nouvelle visite à la Monnaguette s'impose : le menu du restaurant, invitation au pique-nique de luxe alliant le cassis sous toutes ses formes aux charcuteries, fromages locaux, alcools maison et bières artisanales de la microbrasserie des Beaux Prés, ne manquera pas de vous séduire. La vue sur le fleuve à partir de la vaste terrasse, surtout accompagnée d'un verre de sangria au cassis, spécialité maison que nous recommandons vivement, sera l'un de vos plus jolis souvenirs de vacances. Si vous êtes pressés, pourquoi ne pas déguster sur le pouce, à la crémèrie, une glace artisanale fabriquée par une spécialiste de la méthode ita-

lienne des gelati? Tous les résidents de l'île ont d'ailleurs reçu une invitation à déguster une «molle» au cassis et les sœurs Monna espèrent que nous serons nombreux à en profiter.

Le site est conçu de façon à inviter à la promenade et à l'exploration. On y accède à partir du restaurant et de la crémèrie, par un vaste escalier ouvert sur le paysage, une expérience en soi. Début août, on pouvait voir le lavage et le triage du cassis fraîchement récolté et visiter toutes les installations. À partir d'une salle conçue pour devenir un ÉCONOMUSÉE du cassis on peut voir, à travers le mur vitré, la cuisine de transformation où une «tagueuse», Mc Grou, a décoré les murs au pochoir d'un portrait de Bernard Monna et de motifs floraux exécutés dans une magnifique couleur cassis sur des murs d'un blanc éclatant. Des tables à pique-nique et une vaste pergola... tout respire la douceur de vivre en été. Et la boutique! Tous les alcools et produits maison à base de cassis sont magnifiquement mis en valeur par les étagères de bois à la fois modernes et rustiques. Les aires de dégustation des confitures et autres délices sont aérées et inspirantes; il y a des fauteuils partout et un bar à cocktail. Des visites guidées du site ont lieu toutes les demi-heures, jusqu'à la fête du Travail, puis tous les week-ends jusqu'à l'Action de grâce. La terrasse réservée aux visites VIP vaut le déplacement ; on peut la

**Les filles Monna
avaient pris l'initiative
du restaurant
la Monnaguette il y a
15 ans et participaient
depuis à sa gestion.**

louer, sur réservation, pour de petits groupes, en soirée.

Les filles Monna aiment recevoir et accueillir les visiteurs et leur entreprise leur ressemble. Une de leurs priorités est d'apporter quelque chose aux gens de l'île ; à cet égard, les projets de développement ne manquent pas. Elles désirent sincèrement que ce soit d'abord les Orléanais qui profitent de ce lieu ludique et familial et qu'ils soient fiers de se l'approprier et de le faire visiter à la famille et aux amis ; bref, elles souhaitent que nous y soyons tous comme chez nous.

Photo de la une

© Cassis Monna et Filles

Bernard, Anne et Catherine Monna sur la terrasse de leur nouveau bâtiment.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenions que Cassis Monna & Filles, qui avait déjà remporté au printemps une médaille d'or au concours Spirit Award (Allemagne), vient de remporter deux autres prix internationaux. En effet, dans la catégorie Crème de cassis, on vient de lui attribuer la médaille de bronze de la San Francisco World Spirits Competition et la médaille d'argent de la prestigieuse International Wine & Spirits Competition, en Angleterre, l'un des plus importants concours au monde. Chapeau, mesdames!

paul eugène chabot inc.
CABINET EN ASSURANCES DE DOMMAGES
ET DE SERVICES FINANCIERS.

CHOIX DE 15 COMPAGNIES EN ASSURANCES

- Auto • Habitation • Entreprise • Agricole • Vie
- Cautionnement • Vol d'identité
- Documentation gratuite sur note site • Payable en 12 versements

infopechabot@courtierunis.com • Fax : 418 661-3409
2255, boul des Chutes, Québec (Beauport) G1C 1X1

PLUS DE 65 ANS D'EXPERTISE

Cabinet partenaire de

COURTIERS UNIS
LE RÉSEAU DE COURTIERS
D'ASSURANCE INDÉPENDANTS

JULIE CHABOT

CLAUDE CHABOT

418 667-8550
www.pechabot.com

JESSICA SHEEDY
architecture

TECHNICIENNE EN ARCHITECTURE

**Plan professionnel
avec visualisation du projet en 3D.**
Projets d'agrandissements, de constructions
neuves ou de rénovations.

418 265-9296

sheedy.jessica@gmail.com

LES EXCAVATIONS
Richard Gosselin

Plus de 40 ans d'expérience

- Protection de berges
- Drainage agricole et fossé
- Excavation de fondation et drain
- Travaux agricoles de tous genres
- Vente/installation de fosses septiques
- Lac artificiel
- Raccord d'égoût sanitaire et pluvial
- Aqueduc, entrée et chemin privé

Ecoflo BIONEST ENVIROSEPTIC

Contactez-nous dès maintenant!

exrichardgosselin@hotmail.com • Cell. 418 563-5910
6028, chemin Royal, St-Laurent, I.O. 60A 3Z0
R.B.Q. : 1856-4716-00

418-829-3136

CHOIX DU NOM DE LA NOUVELLE PAROISSE

Comité de transition de la FUTURE PAROISSE DE L'ÎLE

Le comité de transition de la future paroisse de l'île tient présentement une consultation publique pour choisir le nom de la nouvelle paroisse issue de la fusion des paroisses Sainte-Trinité-d'Orléans et La Sainte-Famille-d'Orléans.

I - Critères pour le choix d'un vocable

1. Fidélité à l'histoire et la mémoire du passé ;
2. Respect du contexte religieux global et des vocables des paroisses existantes s'il y a lieu ;
3. Prise en compte de l'environnement géographique et de la toponymie locale ;
4. Acceptabilité sociale de la nouvelle appellation par l'ensemble des membres de la nouvelle paroisse.

II - Commentaires sur la démarche

1. À la suite de propositions du comité de transition, une vérification sera faite auprès du Registraire des entreprises qui peut refuser ou demander de modifier un nom de fabrique paroissiale si ce dernier est déjà déposé tel quel ou trop proche d'un nom déjà existant.
2. L'archevêque fera connaître son choix final par lettre officielle signée par le vicaire général.

III - Vocables suggérés par le comité de transition

1. Paroisse Saint-François-de-Laval-de-l'île-d'Orléans
Justification : Mgr François de Laval fut propriétaire de la seigneurie de l'île d'Orléans pendant plus de douze ans avant de la céder à François Berthelot. C'est sur son domaine, à Sainte-Famille, qu'il fit ériger la première église de l'île (1669). Devenu premier évêque de Québec, en 1674, il fonda les paroisses de Saint-Laurent (1675), Saint-François (1678), Saint-Pierre (1680) et Saint-Jean (1683). Mgr de Laval fut

canonisé le 3 avril 2014 par le pape François.

2. Paroisse Saint-Paul-de-l'île-d'Orléans

Justification : la première église de Saint-Laurent, petit édifice en bois, fut construite en 1675 par le maître-charpentier Charles Pouliot. Elle a été érigée en 1678 sous le vocable de Saint-Paul par Mgr de Laval. Le vocable de Saint-Laurent a remplacé celui de Saint-Paul en 1698, soit vingt ans plus tard, à l'instigation de Mgr de Saint-Vallier.

3. Paroisse Saint-Pierre-et-Saint-Paul-de-l'île-d'Orléans

Justification : la paroisse de Saint-Pierre fut érigée canoniquement en 1714 sous le vocable de Saint-Pierre et Saint-Paul. La tradition n'a retenu que le premier vocable.

4. Paroisse de la Visitation-de-l'île-d'Orléans.

Justification : le 29 mars 1651, les Hurons, au nombre de cinq ou six cents, conduits par le Père Chaumonot, arrivèrent à l'île d'Orléans sur des terres louées d'Éléonore de Grandmaison, au lieudit l'anse du Fort. Cette chapelle aurait été commencée en 1651 et bénite deux ans plus tard, le 2 juillet 1653, par le père Lallemant, sous le vocable de la Visitation de la Bienheureuse Vierge.

5. Paroisse Sainte-Marguerite-Bourgeois-de-l'île-d'Orléans

Justification : c'est en 1685 que fut fondé le couvent de la Sainte-Famille. M. François Lamy, premier curé de Sainte-Famille, pria la sœur Marguerite Bourgeois, fondatrice des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, de lui envoyer deux sœurs de sa congrégation. La sœur Bourgeois acquiesça à cette demande. Ce couvent a dispensé l'enseignement aux jeunes filles de l'île d'Orléans pendant près de trois siècles.



Mme Eugénie Gagnon Lemelin a célébré le 15 août son 103^e anniversaire.

© Nadine Jalbert



La députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré, Mme Caroline Simard, a annoncé une aide financière de 237 662 \$ pour soutenir le projet de restauration de l'église de Sainte-Famille. Les travaux visent à consolider la structure du bâtiment et à rénover sa toiture ainsi que son revêtement extérieur.

© Sylvain Delisle

COUPON-RÉPONSE



Quel serait votre choix de vocable? Choisir parmi les suggestions du comité ou en proposer un autre.

Mon choix : _____

Justification : _____

Nom : _____ Courriel : _____

Téléphone : _____

Envoyez vos suggestions (par la poste ou par courriel) avant le 30 septembre 2016 à :

Comité de transition de la future paroisse de l'île | Presbytère de La Sainte-Famille-d'Orléans
1437, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'île-d'Orléans, QC G0A 4E0 • ste-famille-dor@videotron.ca

Yves Emond
Courtier immobilier, Yves Emond inc.

Dany M. Leclerc
Courtier immobilier résidentiel

Ensemble,
pour de meilleurs **RÉSULTATS**

Tél. : 418 666-5050 • Cell. : 418 573-0486
immobilier@yvesemond.com
www.yvesemond.com

RE/MAX Référence 2000
Agence immobilière
3333, du Carrefour, local 250, Québec (Québec) G1C 5R9
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec inc.

Tél. : 418.666.5050 • Cell. : 418.951.4062
dany.m.leclerc@remax-quebec.com

Opinion *gratuite* de la valeur
marchande de votre propriété.

Tranquill-T
RE/MAX

DE L'INDÉPENDANCE DU JOURNAL AUTOUR DE L'ÎLE



Normand
GAGNON

n.gagnon@autourdelile.com

Quelque jours après la tenue de l'Assemblée générale annuelle (AGA) du journal *Autour de l'île* (JAI), au cours de laquelle furent mentionnés les compromis consentis pour avoir accès au soutien financier de la MRC, le mouvement *Une île, une vision* (ci-après désigné le Mouvement) acheminait au journal le texte de leur chronique publicitaire mensuelle dans lequel il dénonçait le «chantage honteux [de la MRC] à l'endroit de notre journal communautaire» tout en écorchant au passage le rédacteur en chef, «lui-même conseiller municipal», auquel il attribuait l'intention de ne pas publier leur texte autrement qu'en formule publicitaire.

Quelques discussions et tractations plus tard, ce texte ne fut finalement pas publié dans l'édition de mai à laquelle il était destiné. La justification fut fournie dans une lettre de Violette Goulet, présidente du conseil d'administration (CA) d'*Autour de l'île*, qui invoquait une atteinte à la réputation du journal (article 4.2 de la politique d'information). Un refus de publier qui, évidemment, amena à la publication d'un communiqué de presse du Mouvement qui, cette fois, ira plus loin encore en parlant d'un coup de force digne des régimes totalitaires. Ironiquement, la polémique que voulait éviter le conseil de la MRC en exigeant la réintroduction¹ de l'expression «n'incitera pas à la polémique» dans la politique d'information du journal, est désormais bien installée.

Si, dans ce dossier, le ou les auteurs des textes du Mouvement poussent parfois un peu fort le bouchon, il n'en demeure pas moins qu'ils soulèvent des problèmes réels en regard de l'indépendance du journal. En effet, la MRC est un important bailleur de fonds (près de 30 % des revenus), des représentants des municipalités siègent officiellement au conseil d'administration, le rédacteur en chef est un conseiller municipal qui a de plus manifesté récemment son intérêt pour la mairie lors des prochaines élections. Mis ensemble, ces faits à eux seuls de-

vraient nous inciter à reconsidérer nos règles de conduite (bonnes pratiques) et notre structure organisationnelle. Si on ajoute à cela les concepts flous de la politique d'information actuelle (polémique, réputation du journal et de la collectivité), exigés ou pas par la MRC, qui autorisent des interprétations pouvant amener justement à la censure ou à l'autocensure, alors là, nous avons affaire à un véritable panier à polémiques!

Une chose est certaine : il faudra à la prochaine occasion clarifier la politique d'information de telle sorte qu'elle ne permette aucune censure. Et revoir dès maintenant les protocoles de fonctionnement pour que soit assurée l'indépendance de la «salle de presse» ; en d'autres termes, prévoir une quasi-étanchéité entre l'administration (CA et direction) et la production du contenu, ce qui, dans un petit milieu comme le nôtre, n'est pas nécessairement facile en raison notamment des proximités et des porteurs de multiples chapeaux. L'exigence éthique de la «séparation des pouvoirs» devrait aussi s'accompagner d'un ultime pare-feu, soit l'intransigeance de la rédaction vis-à-vis toutes les pressions pouvant provenir de l'administration, des autorités municipales ou du milieu en général... Ce qui soulève la question : un élu municipal peut-il occuper le poste de rédacteur en chef, celui-là même qui a une voix prépondérante dans la détermination du contenu du journal? Et une autre question qui fait miroir à la première : Un maire rédacteur en chef défendra-t-il le journal devant le conseil des maires et/ou le conseil des maires devant le comité de rédaction? Ne parions pas sur la santé mentale de ce super héros après quelques mois de pratiques et quelques polémiques énergiques... Ne parions pas non plus sur la qualité et le professionnalisme du journal.

Fort heureusement, le Conseil de presse du Québec apporte quelques lumières au débat actuel. Dans sa publication *Droits et responsabilités de la presse* (3^e édition), on peut lire que « L'État [palier municipal

y compris] doit éviter toute action susceptible de restreindre ou d'altérer les contenus de l'information [...] et doit se garder de légiférer pour gérer l'information». Au chapitre des exigences à l'égard du respect du droit à l'information, le même conseil précise que «pour être libres, les médias et les professionnels de l'information ne doivent être assujettis à aucune forme de pouvoir extérieur ; ils doivent aussi s'assurer qu'ils ne deviennent pas eux-mêmes une menace au droit du public à l'information». Il ajoute aussi, comme pour préciser davantage cet aspect délicat de la question, qu'ils doivent «éviter toute situation qui risque de les faire paraître en conflit d'intérêts ou donner l'impression qu'ils ont partie liée avec des intérêts particuliers ou quelque pouvoir politique, financier ou autre. Il importe de garder à l'esprit que les gouvernements, les entreprises, les groupes de pression, divers organismes et autres instances cherchent par différents moyens à orienter et à influencer l'information en fonction de leurs propres intérêts. Tout laxisme à cet égard met en péril la crédibilité des organes de presse et des journalistes, tout autant que l'information qu'ils transmettent au public ». Voilà donc quelques sages conseils qui devraient guider le JAI dans la démarche de réflexion en cours actuellement sur la question de son indépendance.

D'éventuels nouveaux lecteurs et lectrices, moins familiers avec la formule de la chronique, doivent savoir qu'elle exprime le point de vue de son auteur et ne reflète pas nécessairement celui de l'administration du journal.

¹ L'expression «... et n'incitera pas à la polémique» faisait déjà partie de la version antérieure de la politique d'information. Ce n'est donc pas une nouveauté qui est introduite dans la version actuellement en vigueur de la même politique. Mentionnons toutefois que les membres du CA voulaient voir disparaître cette «épine» du texte et qu'ils avaient mandaté leurs négociateurs à cette fin. Le renouvellement de l'entente MRC/JAI se fit donc au prix du compromis de la réintroduction de l'expression décriée.

ACTUALITÉS

LE PICKLEBALL – UN SPORT À DÉCOUVRIR

Marylie
LABERGE SEVIGNY

redaction@autourdelile.com

Le pickleball est un mélange de plusieurs sports : le tennis, par ses mouvements, le badminton, par les dimensions du terrain, le tennis de table, par la raquette à surface rigide, et le racquetball par la dimension de la raquette. Le but du jeu est d'envoyer la balle dans l'aire de jeu de l'adversaire sans que ce dernier puisse vous la retourner.

Un essai gratuit?

Soyez à l'affût, car un programme d'initiation sera offert gratuitement, tous les vendredis soir, dès septembre, au gymnase de l'école primaire à Saint-Pierre.

Pour vous inscrire d'ici le 15 septembre, contactez : Mme Marie-Claude Pouliot au 418-828-2855 ou M. Robert Paquet au 418-828-9165.

Six bonnes raisons d'adopter le pickleball?

- Ce sport se pratique autant à l'intérieur qu'à l'extérieur, donc 12 mois par année. Vous n'avez donc pas à faire de pauses et vous pouvez progresser et vous amuser toute l'année.
- La facilité d'apprentissage de ce sport est remarquable. En moins d'une heure d'entraînement, vous pourrez développer les compétences nécessaires pour jouer convenablement. D'ailleurs, une seule séance d'initiation sera suffisante pour faire de vous de bons joueurs.
- Ce jeu de raquette est à la fois agréable et énergisant. Il apporte le plaisir, tout en permettant la mise en forme en raison de sa demande d'effort cardio. Voilà donc un excellent moyen de vous amuser tout en maintenant une bonne forme physique.

- Puisque ce sport peut se jouer de façon très intense comme de façon plus détendue, il est adapté à tous les âges et peut être une excellente solution pour passer du tennis ou du badminton vers un nouveau sport de raquette moins exigeant.
- Voilà l'occasion de faire de nouvelles connaissances et d'agrandir votre cercle d'amis, car vous rencontrerez des gens qui partagent le même enthousiasme que vous pour les sports de raquettes. De plus, la croissance rapide de ce sport dans notre région offre de multiples occasions de rencontrer d'autres groupes.
- Contrairement à plusieurs autres sports, le pickleball n'est pas du tout dispendieux. Vous avez des espadrilles, des pantalons de sport et un t-shirt? Alors, venez aux séances d'initiation gratuites!

LE FESTI-KAYAK, UNE ACTIVITÉ ORIGINALE

Marylie
LABERGE SEVIGNY

redaction@autourdelile.com

C'est le samedi 9 juillet dernier qu'avait lieu la toute première édition du Festi-Kayak. Cette grande randonnée de groupe en kayak sur le fleuve Saint-Laurent était organisée par le Parc Maritime de Saint-Laurent et l'équipe expérimentée de Quatre Natures, dans le cadre de la Fête du nautisme. Les participants ont eu la chance de naviguer de Sainte-Pétronille jusqu'au Parc maritime de Saint-Laurent, et ce, en longeant la côte de l'île d'Orléans. La randonnée faisait 12 kilomètres et a duré trois heures. À la fin du périple, un repas était servi sur place.

Malgré la température qui semblait menaçante et les vagues relativement fortes, 22 participants ont navigué à bord de leur propre embarcation alors que d'autres ont utilisé des kayaks de location. Certains kayaks étaient simples et d'autres doubles, ce qui permettait aux kayakistes de décider s'ils voulaient naviguer en tandem ou en solo. C'était beau de voir non seulement la passion dans les yeux des kayakistes, mais aussi la belle complicité entre tous. Le Festi-Kayak était ouvert tant aux débutants qu'aux initiés. Des guides étaient présents tout le long du trajet. Avant de prendre le fleuve, monsieur Johann Moucheboeuf, guide fondateur de Quatre Natures qui possède une grande expérience en activités d'aventure et en premiers soins, a donné un petit cours rapide pour rappeler aux participants



22 kayakistes ont participé à cette première édition du Festi-Kayak.

© Pierre Paul Plante

les consignes de base ainsi que certaines règles de sécurité. Plusieurs mesures de sécurité ont été prises afin que tout se passe de façon sécuritaire. Plusieurs participants et membres de l'organisation ont souligné leur appréciation envers le guide principal, monsieur Moucheboeuf, sans qui cet événe-

ment n'aurait pu avoir lieu.

Plus de la moitié des participants provenaient de l'extérieur de l'île d'Orléans, ce qui démontre à quel point l'île séduit par ses attraits touristiques ainsi que ses activités estivales palpitantes.

FINANCEMENT
0% DISPONIBLE

LE TOUT NOUVEAU
FORD ESCAPE SE AWD 2017 MOTEUR ECOBOOST
PRIX RÉGULIER : ~~31 739\$~~
PRIX EMPLOYÉ :
29 475\$

* PHOTO À TITRE INDICATIF, TAXES EN SUS, DÉTAILS SUR PLACE.

C'EST LE TEMPS DES
PRIX
EMPLOYÉS

2264\$ DE
RABAIS

pour faire notre place, on fait tout bien!

L'ANGE-GARDIEN FORD
L'Ange-Gardien

6120, BOUL. STE-ANNE, L'ANGE-GARDIEN, QC. 418 822.1112

www.angegardienford.com

PLUS
OBTENEZ
1000\$ DE
RABAIS
ADDITIONNEL
COSTCO
WHOLESALE

BERNARD HAMEL À L'HONNEUR

Normand
GAGNON

n.gagnon@autourdelile.com

Deux sculpteurs de l'île, Philippe Pallafray, de Sainte-Pétronille, et Bernard Hamel, de Saint-François, sont à l'honneur cet été. Le premier a été l'un des dix sculpteurs sélectionnés par Beauce Art dans le cadre de la troisième édition du Symposium international de la sculpture de Saint-Georges de Beauce. Voir à ce sujet le texte de Jacqueline Guimont. Le second a vu son œuvre *Jonction* retenue lors du Concours annuel d'art public de Sainte-Pétronille en plus de récolter, tout récemment et pour la troisième année consécutive, le premier prix du public lors du 23^e Festival de sculpture Camille-Claudel, de La Bresse, en France. «Chouchou du public», a titré le journal Vosge Matin, au lendemain de l'attribution des prix.

Jonction de Bernard Hamel

Nos lecteurs se souviendront de lui comme organisateur et participant au premier Symposium de sculptures sur bois tenu à l'Espace Félix-Leclerc pour le 25^e anniversaire du décès du poète, en 2013. Il avait alors présenté *La plume du poète* que l'on peut encore admirer à l'entrée du bâtiment. Le sculpteur a fait du chemin depuis et ses œuvres sont particulièrement appréciées en raison du fait, peut-on le penser, qu'elles racontent des histoires touchantes avec un minimum de moyens. Son *Hommage à Camille Claudel ou à la condition féminine*, qui lui a valu cette année encore d'être lauréat du Prix du public du festival de La Bresse, est une œuvre énigmatique et troublante qui montre une jeune femme blessée, bras croisés sous sa cape, dont la vue est obstruée par un bandeau. Les plis spiralés de la carpe ne suggèrent-ils pas le parcours tourmenté de sa Camille, soumise métaphoriquement



Hommage à Camille Claudel et à la condition sculpture sur bois, 2016. Prix du public de l'édition 2016 du Festival de sculpture Camille Claudel de La Bresse en France.

© Bernard Hamel

à ce jeu cruel où l'on donne le tournis à une personne à qui on a bandé les yeux, en la faisant tourner sur elle-même? Inspiré par *Le psaume*, une sculpture de Camille Claudel, Bernard Hamel nous dit avoir voulu rendre hommage à cette grande artiste, abandonnée par les siens et enfermée durant des décennies dans un hôpital psychiatrique. Sa double condition de femme à l'immense talent, éprise de liberté et de sculpteur, lui aurait valu la réprobation sociale, d'autant plus qu'elle risquait de porter ombrage à Rodin, son célèbre amant, et à l'écrivain Paul Claudel, son frère. Une œuvre devant laquelle personne ne peut

rester indifférent tant elle nous fait partager le malêtre de l'enfermement.

Quant à *Jonction*, œuvre lauréate du Concours 2016 d'art public de Sainte-Pétronille, elle s'inscrit davantage dans une narration faite de symboles que dans la charge émotive, bien qu'elle n'en soit pas totalement dépourvue en raison notamment des ces longues poutres verticales effilées qui pointent vers le ciel. L'artiste dit de sa sculpture qu'il s'agit «d'un rappel iconographique du passé du quai de Ste-Pétronille». Y sont représentés trois piliers de quai, traversés de part en part par un cordage de bateau, et une toile flottant au vent qui rappelle les voiliers qui s'y sont amarrés au fil des années. À la base de la sculpture, les pavés, qui se transforment en vagues, représentent un chemin de terre qui devenait, grâce au quai, un chemin d'eau vers Québec. Une œuvre forte et d'une pertinence évidente en bordure du chemin du Bout-de-l'Île.

Concours annuel d'art public de Sainte-Pétronille

Le concours annuel d'art public de Sainte-Pétronille a vu le jour en 2015 à l'initiative de Robert Martel qui en assume l'animation avec une équipe de bénévoles. Ce concours vise essentiellement à doter Sainte-Pétronille d'œuvres d'art de grande qualité réalisées par des artistes de l'île. La municipalité assume les coûts associés à la fabrication et à l'installation des œuvres. Lors de la première édition du concours, le tandem constitué de Violette Goulet et de Philippe Pallafray avait été retenu pour l'œuvre *En rythme*, aujourd'hui installée près du Centre Raoul-Dandurand.

L'ART EN CHEMIN : DES RENCONTRES D'UN AUTRE TYPE

Robert
MARTEL

Comité d'embellissement de Sainte-Pétronille

Lorsque vous venez au bout de l'île, vous savez que *Sainte-Pétronille, ça se marche!* Pour admirer à loisir ses spectaculaires échappées sur le fleuve, mais aussi son patrimoine paysager et architectural diversifié, entretenu et mis en valeur par les résidents de ce *Beau lieu*, ancien nom de ce village.

Aux abords du centre communautaire, vous croisez désormais les œuvres primées au concours d'art public de la municipalité. Sorties du cerveau, du cœur et des mains de leurs créateurs, en plus de semer de la beauté sur votre parcours elles vous interpellent, vous invitent même à un dialogue. Jamais innocent, l'art est toujours porteur de contenu : à chacun de l'explorer, comme le font celles et ceux qui l'offrent à notre regard!

La grande migration...

L'an passé, deux artistes de Sainte-Pétronille, Violette Goulet et Philippe Pallafray, avaient créé un envol d'oies des neiges : saisissant phénomène annoncé par ces vagues de cris rauques qui, deux fois l'an, font lever les yeux et ne cessent de nous fasciner. Ils l'ont nommé *En rythme*, car ils en ont retenu l'appartenance au groupe, la solidarité dans l'effort, le partage de la gouverne durant leur long périple. À nous de porter plus loin la réflexion...

Un quai en mémoire

Le 7 juillet dernier, on inaugurait une œuvre de Bernard Hamel, sculpteur résidant à Saint-François, membre du collectif BLEU et lauréat de plusieurs

concours, ici comme en Europe. En hommage, dit-il, à la «poésie enchanteresse» du bout de l'île, sous le titre *Jonctions*, l'artiste évoque un personnage historique de notre village : son quai. Au pied de trois piliers auxquels s'accrochent une voile et un cordage, le chemin houleux du fleuve rejoint celui, paisible, du tour de l'île. Rappel symbolique, en forme de «*Je me souviens*».

De plus en plus, nous voyons nos villes et villages se doter de cette sorte de «bornes de recharge», nées du talent et de la créativité de nos artistes. À sa façon, l'art public accompagne et enrichit nos cheminements personnels et collectifs. «Un trésor est caché dedans», comme disait l'auteur des célèbres *Fables*, Jean de la Fontaine.



418 687.5200 FOURNIERCHEVROLET.COM

0% FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 84 MOIS

OU

RABAIS AU COMPTANT JUSQU'À

11500\$



AUT. DE LA CAPITALE SORTIE PIERRE-BERTRAND

Sur la plupart des modèles 2015.

CINQ AUTRES BONNES RAISONS DE VOUS RENDRE À LA NOUVELLE EXPOSITION DE BLEU ARTISTES

Marylie
LABERGE SÉVIGNY

redaction@autourdelile.com

C'était un jeudi. Je dînais avec deux amis. J'avais l'inauguration de la nouvelle exposition de BLEU artistes à couvrir ; ils m'y ont accompagnée, nous avons adoré.

J'ai donc visité l'exposition qui se tenait sur le site de la Chocolaterie de l'Île d'Orléans, à Saint-François, du 20 juin au 31 juillet. Mais vous pouvez aller la voir du 9 août au 6 septembre au Parc maritime de Saint-Laurent ainsi qu'au domaine Maizerets, du 10 septembre au 31 octobre. Je dois avouer que je n'ai pas fréquenté beaucoup d'expositions dans ma vie. Je trouve que l'art est quelque chose d'agréable qui rend notre culture plus belle, mais mon champ de connaissances relatif à la culture est plutôt limité. J'ai donc été très surprise de me sentir comme chez moi lors de cette exposition captivante qui a de quoi intéresser tout le monde. J'ai trouvé cinq bonnes raisons pour vous encourager à vous rendre à cette exposition.

1. Sortir à l'extérieur. L'exposition est située à l'extérieur, en pleine nature. Voilà donc une belle occasion de sortir respirer l'air frais.

2. Manger du chocolat. Du 20 juin au 31 juillet, l'exposition se tenait sur le site enchanteur de la Chocolaterie de l'Île d'Orléans, à Saint-François. Alors voilà une belle occasion de manger du chocolat sans se sentir coupable. Pour ma part, je dois

avouer être tombée en amour avec le chocolat au caramel fleur de sel qui était plus que succulent.



BLEU, vous présente l'exposition *Capteurs de mystères*. Celle-ci vous transportera au pays des coutumes, des légendes et des contes inspirés de l'île d'Orléans.

© Sylvain Delisle

Les prochains lieux d'exposition ne seront pas des chocolateries, mais rien ne vous empêche d'aller visiter cette chocolaterie quand même.

3. Connaître les légendes et coutumes de l'île d'Orléans. Intitulée *Vent de mystère sur l'île d'Orléans* cette exposition est composée d'œuvres inspirées des coutumes ou des légendes transmises de génération en génération. Voilà donc le moment parfait pour en apprendre un peu plus sur cette merveilleuse île d'Orléans.

4. Bouger au musée. Située à l'extérieur, cette exposition s'agrément d'une promenade sur le terrain afin de découvrir les œuvres qui y sont dispersées. Mais il est aussi possible de se promener à l'extérieur de l'exposition et de prendre le temps de découvrir le paysage enchanteur des lieux.

5. Faire une visite en famille. Cette exposition, qui stimule l'imaginaire est intéressante pour toute la famille. En effet, elle saura capter l'attention des petits et des grands et vous permettra de passer du temps de qualité en famille.

Voilà, vous n'avez plus de raison de ne pas aller découvrir cette exposition. Mentionnons que BLEU tient à remercier la fabrique de la Sainte-Trinité d'accueillir son exposition sur le magnifique site de l'ancien presbytère de Saint-François.



Un peu mère poule!

Chez Promutuel Assurance, nous avons à cœur votre protection et sommes là quand vous en avez besoin. Et lorsque vient le temps de faire une réclamation, notre proximité et notre savoir-faire prennent tout leur sens.

Pour vos assurances
à l'Île d'Orléans

418 663-0119

PROMUTUEL
ASSURANCE



DEPUIS 1852 | PROMUTUELASSURANCE.CA

UNE ÉCOLE À DIMENSION HUMAINE



FRANÇOIS-BOURRIN

ÉCOLE SECONDAIRE PRIVÉE

BEAUPORT

NADA KIBRITÉ

ENSEIGNANTE DE
MUSIQUE ET PASSIONSPORTES OUVERTES
18 SEPTEMBRERENCONTREZ NOS ENSEIGNANTS 10^H À 15^H

CONCENTRATIONS OFFERTES:

Science. Parcours d'excellence.
Langues, culture et société.
Soccer. Multi-Sports.

L'établissement offre un enseignement en formation générale conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires. Cours dispensés en français

FRANC SUCCÈS DU RÉCITAL
ORGUE ET VIOLONLucie
LAPOINTEl.lapointe@autourdelile.com

Le 5 août dernier, à l'église de Saint-Laurent, s'est tenu le récital-bénéfice orgue et violon avec comme artistes invités M. Jacques Boucher, organiste

selin à l'occasion des fêtes célébrant Saint-Laurent martyr et dont M. Boucher et Mme Robert ont signé les arrangements, fut magnifiquement in-



De g. à dr. : Jacques Boucher, Stéphanie Lavoie, Jean-Yves Gosselin et Anne Robert

© Benoît Gosselin

titulaire du grand orgue Casavant de l'église Saint-Jean-Baptiste, à Montréal, Mme Anne Robert, ex-premier violon à l'Orchestre Symphonique de Montréal et membre fondatrice du Trio Hochelaga qui joue sur un violon de Carlo Antonio Testore, de 1738, ainsi que Mme Stéphanie Lavoie, soprano lyrique ayant remporté le premier Prix au Concours des Conservatoires du Québec.

M. Jean-Yves Gosselin, l'initiateur et principal organisateur de ce récital, est natif de Saint-Laurent. Bien qu'il ait quitté l'île depuis de nombreuses années, il est demeuré fortement attaché à son lieu de naissance et a mentionné, lors de son allocution de présentation, qu'il était très fier de ses origines. Les profits étant versés à l'église, il a souligné l'importance de préserver le patrimoine religieux, dont notre église, signifiant ainsi son appartenance orléanaise.

Même si les musiciens s'exécutaient au deuxième jubé, il était possible pour l'assistance de suivre leur jeu sur un grand écran placé au centre du chœur. Le récital a débuté avec une œuvre très connue de Johann Sebastian Bach, *Air*, interprétée avec finesse au violon et accompagnée tout en douceur par l'orgue ; vint ensuite un *Choral*, œuvre pour orgue composée par Bach et jouée religieusement par M. Boucher ; dès lors, l'assistance était conquise. Suit le célèbre *Ave Maria* de Gounod exécuté avec sensibilité et précision, donnant l'impression d'un violon chantant. Ensuite, le cantique *Hymne à Saint-Laurent*, composé paroles et musique en 1948 par Jean-Yves Gos-

terprété par Mme Stéphanie Lavoie, laissant les spectateurs éblouis par sa prestation. Vint ensuite, juste avant la pause, l'*Adagio* de Tomaso Albinoni, pièce exécutée de main de maître. Par la suite, cinq autres pièces furent brillamment interprétées par le duo, dont l'*Ave Maria* de Vasilov, attribué à Caccini, et que madame Robert a dédié à la paix dans le monde et dans le cœur des hommes. Puis, change-

Les profits du concert
étaient versés à l'Église
de Saint-Laurent.

ment d'atmosphère pour l'avant-dernière pièce avec l'interprétation de *Bagatelle* de Denis Bédard, natif de la Ville de Québec, une pièce joyeuse et festive. Finalement, *Ciaccona de Vitali*, œuvre majeure pour violon construite sur quatre notes descendantes, fut interprétée avec virtuosité.

La foule a répondu en grand nombre à l'appel et démontré son appréciation en applaudissant chaudement les artistes tout au long de leur prestation. La soirée s'est conclue avec le *Panis Angelicus* où la voix pure et cristalline de Stéphanie Lavoie a à nouveau rempli l'enceinte de l'église, nous procurant une sensation de paix. Ce récital unique nous a donc permis de vivre une soirée très relevée avec un répertoire musical interprété avec une grande qualité d'exécution par des artistes québécois de renommée internationale.

PASCALE PICARD À L'ESPACE FÉLIX-LECLERC



Sébastien
GIRARD

s.girard@autourdelile.com

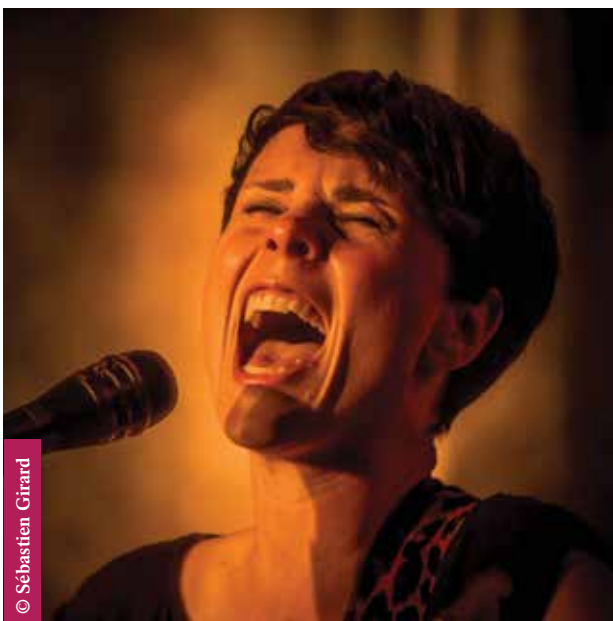
Le 29 juillet dernier, l'Espace Félix-Leclerc accueillait Pascale Picard pour une prestation solo, acoustique et en toute intimité.

La « petite fille de Québec » était visiblement fébrile devant « son » public rempli d'amis et de sa famille. Difficile de rester indifférent devant toute l'énergie et la bonne humeur qu'elle partage contagieusement! Livrant son dernier spectacle de l'été pour la région de Québec, l'ambiance était décontractée et des plus chaleureuse.

Elle a offert une belle sélection de l'ensemble de ses trois albums, agrémenté de trois reprises (*Encore et encore* de Francis Cabrel, *Six heures moins quart* de Patrick Norman et une superbe interprétation de *Nothing Compares 2 U*, écrite par Prince et popularisé par Sinéad O'Connor). Le public de l'île a même eu droit à deux nouvelles chansons (*Tempête* et *Smoke and Mirrors*) qui feront peut-être leur chemin sur son prochain album, qu'elle espère pouvoir sortir au printemps prochain.

Visiblement une musicienne passionnée, elle n'a pas pu s'empêcher de jouer quelques-unes de ses compositions sur le magnifique piano de l'Espace Félix-Leclerc. Interdiction absolue de débiter une chanson sans que sa guitare soit parfaitement accordée, profitant au passage de ces moments pour nous

partager des anecdotes de son enfance et de tournée, qui l'ont menées sur le chemin de la musique. Terminant la soirée avec une séance de signature d'autographe et de prise de photos avec ses fans, on ne peut qu'être ravi de la générosité et le charisme de cet artiste que l'on a très hâte de revoir dans la région!



© Sébastien Girard

ORGANISMES

AÎNÉS DE SAINT-PIERRE

Lise
PAQUET

Club des Aînés de Saint-Pierre

Le Club des Aînés de Saint-Pierre vous revient en pleine forme après ce magnifique été de chaleur et de vitamine D, gracieuseté de notre soleil.

Vous êtes invités à notre party d'ouverture le 20 septembre prochain, au Logisport, dès 13 h 30, pour une rencontre amicale. Venez partager le blé d'Inde et les hot dogs et, bien sûr, quelques sucreries. Bienvenue aux anciens et aussi à tous ceux qui veulent se joindre à nous.

Voyage le 11 octobre : *Délices d'automne, les canneberges en fête*. Visite commentée de la récolte des atocas et dîner aux saveurs de canneberges à Saint-Louis-de-Blandford. Visite du verger des Horizons, à Warwick, et dégustation à la Fromagerie Warwick.

Coût : 119 \$, incluant le transport et un repas. Réservez le plus tôt possible afin de ne pas être déçu.

Cours sur tablette Samsung, du 26 octobre au 7 décembre, de 13 h à 16 h, au Logisport, à Saint-Pierre. Les places partent vite ; il n'en reste que trois.

Coût : 50 \$.

Profitez des avantages de votre carte Fadoq.

Informez-vous auprès de Lise Paquet, au 418 829-3113 ou par courriel à lise.paquet@hotmail.com



? POURQUOI FAUT-IL RAMONER?

Le but premier du ramonage est d'éliminer la créosote. Formée par la fumée, la créosote est un dépôt croûteux qui s'accroche aux parois de la cheminée. **La créosote est très inflammable.** En plus de la cheminée, le ramonage permet de nettoyer l'intérieur du tuyau de raccordement de même que la buse de l'appareil. D'une autre manière, le ramonage permet une inspection annuelle ou biannuelle de votre installation. Du côté de l'appareil, il est important de s'assurer que l'intérieur de la chambre à combustion est sans faille puisque cette dernière aurait pu surchauffer en cours d'utilisation.

« LE RAMONAGE »

CHANGEZ VOS HABITUDES EN PROCÉDANT **PLUS TÔT !**



LE RÔLE DU RAMONEUR

Le ramoneur exerce une fonction importante dans l'industrie du chauffage car il assure une grande partie du service après-vente auprès des propriétaires. Un ramoneur compétent **est en mesure d'identifier les problèmes et de proposer des conseils** judicieux aux propriétaires. Il est le premier professionnel à pouvoir évaluer un système de chauffage installé par le propriétaire et aussi à pouvoir **déceler un bris et prévenir** les dommages éventuels. Au courant des normes d'installation, il doit identifier les problèmes et offrir des solutions adéquates aux propriétaires.



QUAND FAIRE RAMONER?

Préférentiellement **au printemps lorsque la suie est fraîche.** L'été, les dépôts de créosote laissés dans la cheminée, combinés au temps chaud et humide, se durcissent et se transforment en goudron qui devient difficile à enlever. Ces dépôts entraînent la corrosion des pièces d'acier et augmentent les risques d'incendie. Lorsque le ramonage se fait tôt en saison, il y a moins d'odeurs, moins de poussière, moins de particules fines pouvant se retrouver dans la maison. En **octobre ou en novembre, vous êtes dans la période achalandée** et vous risquez d'attendre plusieurs semaines avant d'avoir un rendez-vous.

CONFIEZ VOTRE RAMONAGE À DES EXPERTS!

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ • RAMONAGE • INSPECTION • CERTIFICATION
Tous les détails sur nos services au www.chemineecotedebeaupre.com

CHEMINÉE
CÔTE-DE-BEAUPRÉ

T.: 418 823-2442
C.: 418 930-4186
S.F.: 1 888-846-0037



DES NOUVELLES DU HOCKEY MINEUR POUR L'ÎLE D'ORLÉANS

Sylvain
BERGERON

Municipalité de Saint-Pierre

Rappel important. Hé oui! Le début de la saison de hockey est déjà à nos portes. En cette période d'été tout à fait splendide, il est déjà temps de prévoir la prochaine saison de hockey.

Si votre enfant est né entre 1995 et 2012 et qu'il joue dans le récréatif, compétitif, élite ou dans le hockey féminin, sa période d'inscription se termine le 31 août 2016. Vous pourrez l'inscrire sur le site <http://www.hockeymineurbio.com/>

Informations additionnelles sur la tarification pour les joueurs de l'île d'Orléans

Plusieurs modifications ont marqué le hockey mineur à l'île d'Orléans. L'un des principaux changements, par rapport à la dernière saison, est de pouvoir jouer au hockey à proximité, et ce, malgré une hausse des frais. En effet, lors d'un sondage téléphonique, en 2015, 95 % des répondants ont accepté une nouvelle tarification afin de jouer près de l'île.

Un peu d'histoire

Anciennement, des citoyens de différentes municipalités critiquaient régulièrement le fait de devoir jouer à trop grande distance, ce qui décourageait certains parents d'inscrire leurs enfants à la pratique du hockey. À la suite du sondage de 2015, la MRC de L'Île-d'Orléans a négocié avec les propriétaires du nouvel aréna Trane, tout juste de l'autre côté du pont de l'île, afin de s'entendre sur l'achat d'heures de glace pour nos jeunes.

Il faut savoir qu'à l'inscription les frais incluent deux montants : l'un de 200 \$ destiné à l'Association de hockey mineur CBIO et l'autre pour les coûts reliés aux heures de glace ; ces derniers ont toujours été négociés par la MRC.

Les frais pour l'Association CBIO

L'Association de hockey mineur CBIO est un organisme qui s'occupe bénévolement d'un bassin de joueurs de hockey déterminé par Québec Hockey, secteur Québec Chaudières Appalaches. Les administrateurs de l'association s'occupent du volet hockey, soit : les arbitres, les marqueurs, les horaires, l'évolution et le classement des joueurs, etc. Les frais reliés à ces responsabilités sont minimes puisque tous les bénévoles de CBIO sont de réels passionnés de hockey. Ailleurs, ces frais sont souvent plus élevés.

Comme l'Association de hockey mineur CBIO vise à offrir du hockey de qualité, il est primordial d'obtenir un ratio minimum d'heures de glace par joueur, et ce, comparativement aux autres villes et municipalités. Il en résulte qu'on attribue annuellement 2,5 heures de glace à un enfant né entre 2010 et 2012 et 3,5 heures de glace à celui né entre 1995 et 2009, à payer lors de l'inscription.

Comment le coût des heures de glace en est-il arrivé à prendre autant de place dans nos frais?

Il faut savoir qu'il y a quelques années l'administration de la Ville de

Québec a instauré une nouvelle formule, soit l'utilisateur-payeur. Auparavant, les taxes municipales couvraient les dépenses reliées aux heures de glace. Maintenant, la Ville de Québec applique une nouvelle tarification : si vous n'êtes pas résident, peu importe le sport, les frais seront augmentés. Cette nouvelle approche aura eu le même impact chez nous à l'île d'Orléans.

Comme les résidents de l'île ne possèdent pas d'aréna, la MRC doit trouver des heures de glace pour les fournir aux jeunes qui s'inscrivent au hockey. Nous avons donc subi, nous aussi, une augmentation des frais de location des heures de glace. Il y a six ans, nous avons encaissé une augmentation d'environ 200 \$ par joueur, sans pour autant jouer plus près de l'île. En raison des résultats du sondage réalisé en 2015, les parents ont fait le choix de payer encore un peu plus. Cependant, ils souhaitaient pouvoir se déplacer moins loin de leur île.

La deuxième partie du coût, déjà ajoutée aux frais d'inscription, concerne la location des heures de glace. En effet, après avoir déboursé le premier 200 \$ destiné à l'Association de hockey mineur CBIO, le solde à payer s'applique totalement aux frais reliés à la location des heures de glace. Il faut donc comprendre qu'il en coûte près de 1 100 \$ pour qu'un enfant puisse jouer au hockey s'il est de l'île.

Au cours des dernières années, les municipalités et la MRC ont soutenu les parents en versant des montants de 150 \$ et 200 \$ par joueur, respec-

tivement. Ces montants sont déjà déduits des frais d'inscription actuels.

D'autres bénévoles travaillent à réduire cette somme à payer par joueur. Des commanditaires ont été approchés pour faire diminuer les frais de location des heures de glace ; la Caisse Desjardins L'Île-d'Orléans verse déjà un montant par joueur et les organisateurs des Tirs de tracteur font également preuve de générosité année après année en versant un montant considérable. J'ai également fait une contribution de 500 \$ (prix de présence gagné lors d'un tirage ; puisque j'y étais comme maire, j'ai préféré remettre cette somme à un organisme). Ce sont nos jeunes hockeyeurs qui pourront bénéficier de toutes ces commandites.

Le but de cet article est de vous informer de la date d'inscription et de faire la distinction entre les différents frais reliés à la pratique du hockey pour un résident de l'île. L'histoire des dernières années explique l'augmentation des frais qui y sont reliés ; cela devrait répondre à plusieurs de vos questions.

C'est avec une détermination certaine que j'invite d'autres commanditaires potentiels à imiter ceux qui contribuent déjà. Pour de plus amples informations ou si vous souhaitez contribuer au financement du hockey mineur de l'île d'Orléans, vous pouvez me joindre en tout temps au 418 670-5825.



Fertilisation Orléans Inc.
AMÉNAGEMENT & ENTRETIEN PAYSAGER
• Terrassement • Ensemencement de pelouse
• Réalisation d'aménagement paysager • Vrac, terre, pierre, compost
1908, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans G0A 4E0
Téléphone : 418 828-9121 • Télécopieur : 418 828-2729
Courriel : info@fertilisation-orleans.com
www.fertilisation-orleans.com





Peinture
La meilleure qualité au meilleur prix...garanti
PEINTRE EN BÂTIMENT
Intérieur / Extérieur
Service professionnel
David Deschênes
UN SEUL NUMÉRO
581 984-5168
peinturepicasso@hotmail.com

POUR DU PLAISIR, S'INSCRIRE!

Diane
PARADIS

Cercle de fermières de Saint-Laurent

Voici l'automne! Vous avez plein d'idées et le goût de réaliser des projets créatifs et inspirants en tissage, tricot, courtpointe, broderie, etc.!

Le Cercle de fermières de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, vous offre une formule adaptée à vos connaissances et habiletés :

- Un groupe de personnes expérimentées, dynamiques qui sauront vous transmettre leurs connaissances et vous appuieront pour réaliser vos projets.

- Un accès au local pour le tissage en tout temps, pour répondre aux disponibilités de toutes.

- Un coût d'adhésion annuel très abordable de 35 \$, incluant un abonnement à la revue l'Actuelle.

- Des mardis après-midi consacrés à la courtpointe pour débutante, dès septembre.

N'attendez plus! Passez à l'action en vous inscrivant et soyez fières de réaliser vous-mêmes des pièces artisanales uniques : du plaisir assuré.

Pour vous inscrire ou pour toute information additionnelle, communiquez avec moi au 418 828-0521.

LA MAISON DES JEUNES SOUHAITE UNE BONNE RENTRÉE SCOLAIRE À TOUS

Les intervenants
DE LA MDJ

Les vacances d'été tirent déjà à leur fin et la Maison des jeunes est prête à entamer la rentrée scolaire! Saviez-vous que la Maison des jeunes offre aux ados de 11 à 17 ans la possibilité de participer quotidiennement à des activités de financement et à des implications sociales dans la communauté de l'île d'Orléans? Cet automne, ils auront la possibilité de prendre part à de nombreuses activités de financement et auront ainsi l'occasion de développer différentes habiletés sociales et de faire plusieurs apprentissages. Il y aura, entre autres, une vente de hot-dog au dépanneur Petro-Canada, à Saint-Pierre, la vente de coffrets de fromage et la fin de semaine d'emballage au Maxi. Finalement, nous serons présents au souper spaghetti du Club Optimiste encore une fois cette année.

D'autre part, de nombreuses activités diversifiées font partie de notre quotidien. Par exemple, nous offrons régulièrement des ateliers de cuisine et des ateliers artistiques, des sorties, des activités sportives et physiques. Il ne faut surtout pas oublier les nombreuses discussions au cœur de notre quotidien portant sur des sujets susceptibles de concerner de près les adolescents. Il s'agit également d'un milieu de vie sécuritaire où les jeunes sont encadrés par une équipe ayant suivi des formations dans le domaine social. Cette équipe s'assure du respect entre tous les jeunes et d'une tolérance zéro par rapport à la consommation.

L'horaire d'automne commencera le 29 août prochain et l'encadrement aux devoirs et leçons sera offert gratuitement aux élèves de 5^e et 6^e années

à compter du 21 septembre, dans les locaux de Saint-Pierre.

Pour toute information, n'hésitez pas à venir nous voir dans nos locaux, à nous écrire via notre page Facebook ou encore à nous téléphoner à l'un de nos deux points de service! Nous espérons vous voir cet automne!

Les activités à venir figurent également sur notre site internet, au www.mdj.notreile.com

Points de service

MDJ à Saint-Jean (418 829-3606)
20, chemin des Côtes
Saint-Jean G0A 3W0

MDJ à Saint-Pierre (418 828-1875)
517, route des Prêtres, local 118
Saint-Pierre G0A 4E0

Horaires d'automne

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Saint-Pierre	FERMÉ	FERMÉ	17 h 30 à 21 h 30	FERMÉ	15 h à 22 h	13 h à 17 h
Saint-Jean	FERMÉ	18 h à 21 h	FERMÉ	18 h à 22 h	FERMÉ	18 h à 22 h

CLUB MI-TEMPS FADOQ

Danielle
NOËL

Club Mi-Temps

Nous voulons vous rappeler que nous offrons des activités et des cours intéressants et à peu de frais cet automne. Nous acceptons encore des inscriptions.

Le mardi 20 septembre de 9 h à 11 h 30, début des cours de mémoire. Coût : 20 \$ pour l'année. En plus de maintenir et même développer la mémoire, ce cours permet d'apprendre en s'amusant, de stimuler sa curiosité intellectuelle et de côtoyer un groupe de personnes dynamiques et joviales.

Le mardi 20 septembre de 13 h à 16 h, début des activités pour nos membres. Jeux de société et petit goûter.

Tous les derniers mardis du mois : bingo.

Nous acceptons toujours et avec plaisir l'adhésion de nouveaux membres au coût annuel de 25 \$. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.

Pour information, communiquez avec Danielle Noël, au 418 829-2885.



**LANGLOIS VOLKSWAGEN
AGRANDIT!**

POUR MIEUX VOUS SERVIR!

Dans le but de toujours donner à nos clients le meilleur service possible, Langlois Volkswagen agrandit ses installations.

Profitez de cette période de rénovation pour venir rencontrer nos conseillers et profiter d'offres sans précédent sur plus de 150 véhicules en inventaire, nous avons besoin d'espace!

Pour profiter de l'ingénierie allemande au meilleur prix, passez voir la différence Langlois Volkswagen, le tout à moins de 5 minutes des chutes Montmorency!

Langlois Volkswagen
6090, boul. Sainte-Anne,
L'Ange-Gardien 418 822-0671

Visitez www.langloisvw.com




**La Volkswagen de vos rêves
chez le concessionnaire de vos rêves!**

FINANCEMENT À PARTIR DE **0%** JUSQU'À **84** MOIS sur certains modèles

OU

OBTENEZ JUSQU'À **6 000\$** DE RABAIS BONI sur certains autres modèles sélectionnés

L'ACADÉMIE ÉQUESTRE LE HAVRE PRÉSENTE SON CONCOURS-ÉCOLE

Véronique SMETS

Académie équestre Le Havre

Le dimanche 4 septembre 2016, l'Académie équestre Le Havre, sise au 5134, chemin Royal, à Saint-Jean, propose pour la troisième année consécutive, son concours-école.

À partir de 13 h 30, les élèves et pensionnaires de l'école d'équitation s'affronteront amicalement afin de remporter l'une des trois épreuves présentées. En effet, cette année, en plus des reprises de dressage de niveau débutant à intermédiaire, les cavaliers participeront à une épreuve d'initiation au saut d'obstacles et termineront l'après-midi avec une démonstration d'Équifun. Cette dernière activité, originaire de France, est une épreuve qui allie vitesse et maniabilité. Les cavaliers doivent réaliser un parcours comportant différents obstacles tels



© Académie équestre Le Havre

que slalom, labyrinthe, couloir, etc., et ceci, dans un minimum de temps. Beaucoup de plaisir en perspective!

Cet après-midi de compétition amicale est une opportunité pour les élèves de démontrer leurs progrès à leurs familles et amis. C'est aussi l'occasion pour les visiteurs de découvrir l'école d'équitation de l'Académie Le Havre, ses installations, ses différents services et de poser des questions sur la pratique de l'équitation.

Alors, n'hésitez pas à venir encourager les cavaliers de l'Académie équestre Le Havre à partir de 13 h 30, le dimanche 4 septembre ; l'entrée est gratuite. Toutes les informations sont disponibles sur le site de l'académie à www.academielehavre.com.

SOIRÉES PORTES OUVERTES DU CHŒUR DE L'ISLE

Louis HOULE

Chœur de l'Isle d'Orléans

Depuis plus de 20 ans, le Chœur de l'Isle d'Orléans enchante les insulaires et les mélomanes de la région avec les plus beaux airs francophones. Le chœur vous revient cet automne avec plein de nouveautés et des airs connus puisés dans son vaste répertoire de chants de Noël.

Si Noël vous enchante et si l'aven-

ture du chant choral vous tente, le Chœur de l'Isle vous tend la main. Venez nous voir à l'église de Sainte-Pétronille lors de l'une ou l'autre de nos soirées portes ouvertes, les 19 et 26 septembre à 18 h 30!

Vous y trouverez du plaisir, de l'amitié et de la joie de vivre ensemble une expérience chorale exaltante.

SUGGÉREZ DES SUJETS À AUTOUR DE L'ÎLE

Vous avez une idée de reportage ou une proposition de sujet? N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part. 418-925-8765 ou sylvain@autourdelile.com

S'IMPLIQUER POUR AUTOUR DE L'ÎLE

Vous aimeriez vous joindre à une équipe dynamique? Nous recherchons présentement des rédacteurs pour écrire des articles et des vidéastes autonomes pour le site internet. Si vous êtes intéressés à faire grandir notre journal communautaire. Communiquez avec moi au 418 925-8765, ou à sylvain@autourdelile.com.

**Notre ingrédient secret...
l'Île d'Orléans!**

Salades fraîches | Variété de sandwichs
Charcuterie et fromages fins | Plaisirs gourmands
OUVERT 7 JOURS

**Pour vos lunches,
nous avons
plein d'idées
de sandwichs
à vous proposer.
Venez nous voir.**

**Buffet
Maison**
- Traiteur • Pâtisserie -
Prêt-à-manger

4 ENDROITS POUR MIEUX VOUS SERVIR
ST-PIERRE, ÎLE D'ORLÉANS 995, ROUTE PRÉVOST
QUÉBEC 1165, AVENUE CARTIER
BEAUPORT 340, RUE SEIGNEURIALE & 1090, BOUL. DES CHUTES
418 828-2287 www.buffetmaison.com

**PÉRIODE D'INSCRIPTION
SESSION AUTOMNE**
LES COURS DÉBUTERONT LA SEMAINE DU 12 SEPTEMBRE 2016

yoga pansion 

- Cours de yoga en groupe à Ste-Pétronille, St-Jean et St-Pierre, de jour ou de soir.
- Cours de yoga privé ou semi-privé.
- Atelier enfant / parent.
- Formation pour enseigner le yoga aux jeunes.

Professeurs Viniyoga certifiés É.T.Y. & Yogakids

Entraînement Extérieur

- Circuits d'entraînement extérieur à St-Jean, St-Laurent, Ste-Pétronille et à St-Pierre.
- Entraînement complet : cardio, musculaire, endurance, coordination et équilibre.

Entraîneurs certifiés, physiothérapeute

INSCRIPTION DÈS MAINTENANT : YOGAXPANSION.COM
Information : Annie Lauzon
(418) 828-2063 annie.yoga@videotron.ca

NOUVELLES DE LA FONDATION FRANÇOIS-LAMY

Sabrina
GAMACHE-MERCURIO

Fondation François-Lamy

6^e édition du marché aux puces de la Fondation François-Lamy

La Fondation François-Lamy a tenu, les 6 et 7 août derniers, la 6^e édition de son marché aux puces. Malgré quelques épisodes de pluie, les gens étaient au rendez-vous, à la recherche de trouvailles surprenantes.

Le succès de cette fin de semaine est le résultat des nombreux dons amassés tout au long de l'année, sans oublier l'implication de nos employés et de nos nombreux bénévoles. Nous tenons donc à les remercier de tout cœur de soutenir notre mission année après année.

5^e édition du marché d'automne de l'île d'Orléans

On souligne l'automne de belle façon avec la cinquième édition du marché d'automne de l'île d'Orléans, un incontournable du temps des pommes qui aura lieu cette année les 24 et 25 septembre prochain.

Organisé par la Fondation François-Lamy en collaboration avec la municipalité de Sainte-Famille, cet événement festif et rassembleur



L'équipe de la Fondation François-Lamy qui œuvre chaque année à faire du marché aux puces un succès.

© Fondation François-Lamy

offre aux artisans, artistes et producteurs de l'île d'Orléans une vitrine pour mettre en valeur leurs produits et créations. Prenant la forme d'un grand marché public sous chapiteau au cœur du village de Sainte-Famille, le marché d'automne vous invite à venir rencontrer une vingtaine d'exposants, fiers représentants du savoir-faire orléanais, à découvrir un savoir-faire unique et à dénicher des produits savoureux et des créations originales. Des activités pour enfants

et une aire de restauration sont également au menu pour cette 5^e édition.

L'an dernier, ce sont près de 1 000 visiteurs qui ont fait escale au marché d'automne pour y découvrir la production orléanaise et rencontrer ses artisans, le tout dans une ambiance familiale et festive. Ne manquez pas l'événement cette année et venez y faire un tour le samedi 24 septembre de 10 h à 17 h et le dimanche 25 septembre de 10 h à 16 h.

Découvrez l'histoire des Filles du Roy à la Maison de nos Aïeux

Le samedi 1^{er} octobre prochain, de 14 h à 16 h, ne manquez pas l'activité *De Filles du Roy à mères de la nation*, à la Maison de nos Aïeux, pour découvrir l'extraordinaire épopée des 36 premières Filles du Roy en Nouvelle-France. Assistez à la diffusion inédite, à l'île d'Orléans, du documentaire produit en 2015 par la Société d'histoire des Filles du Roy (SHFR) et tourné en partie à l'île, suivie d'une conférence sur les Filles du Roy à l'île d'Orléans. Vous en apprendrez plus sur leur aventure et leur rôle crucial dans l'histoire du peuple québécois. Une activité de la Maison de nos Aïeux à ne pas manquer pour ceux et celles qui s'intéressent à leurs ancêtres et leurs origines!

Pour y assister, réservez votre place, au coût de 5 \$, au 418 829-0330, ou à maisonsaieux-drouin@bellnet.ca. Prenez note que les places sont limitées : la réservation est donc fortement recommandée. Cette activité est organisée en partenariat avec la SHFR.

VOTRE TOITURE, NOTRE ÉQUIPE

*De retour des vacances
notre équipe est en feu!*

T. 418.806.9272
www.toituresrp.com
RBQ. 5601-7338-01

VISITE DU PRÉSIDENT DU MOUVEMENT DESJARDINS À L'ÎLE D'ORLÉANS

Micheline
LEFRANÇOIS

Caisse Desjardins

C'est avec un immense plaisir que nous avons reçu la visite de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins. Tous les dirigeants présents ainsi que tous les employés ont grandement apprécié le rencontrer. C'est la toute première fois que la caisse recevait la visite d'un président du Mouvement et nous avons eu cet honneur rapidement après l'entrée en fonction officielle de M. Cormier en avril dernier.

M. Cormier en a profité pour échanger avec les dirigeants et les employés sur sa vision et les ambitions qu'il a pour le Mouvement Desjardins par sa simplicité et son humanisme, M. Cormier a conquis son auditoire. Il a rappelé l'importance de la synergie et du travail en équipe réitéré que Desjardins est une institution financière moderne, capable de s'adapter et d'innover tout en respectant ses racines coopératives.

M. Armand Ferland, président de la caisse Desjardins de l'Île-d'Orléans, en a profité pour remercier chaleureusement M. Cormier de sa visite à la caisse de l'Île. Il lui a assuré de la volonté de tous les acteurs de la caisse de l'Île de déployer les



M. Armand Paré, directeur général,
M. Guy Cormier, président et chef de la direction du
Mouvement Desjardins, M. Armand Ferland, président
du Conseil d'administration la Caisse de l'île d'Orléans.

© Caisse Desjardins

efforts nécessaires afin d'offrir à tous les membres Desjardins une très grande qualité de service ; aspect très important pour M. Cormier.

PARTICIPEZ À LA 5^E ÉDITION DU GRAND NETTOYAGE DES RIVAGES CANADIENS, À SAINTE-PÉTRONILLE

Josée
GAUDET

Coordonnatrice du site de nettoyage

Je vous invite à venir nettoyer les rivages de Sainte-Pétronille. C'est une activité ouverte à tous et les familles sont les bienvenues. Venez passer du temps agréable en plein air. Je vous invite à apporter votre lunch et nous mangerons sur le bord de l'eau pour célébrer et finir en beauté.

Voici les informations relatives à l'événement

Nom du Groupe : Les Riva-Joie.

Date : 17 septembre 2016, remis au 18 s'il pleut trop.

Début de l'activité : 9 h.

Durée : 4 h, incluant le dîner.

Lieu de rassemblement : 11-13, rue Horatio-Walker.

Ce que vous aurez besoin d'apporter

- des chaussures fermées (style espadrille ou soulier de marche) ;
- des gants de jardinage ou de travail ;
- deux sacs en plastique différents : un sac à ordures et sac pour le recyclage ;
- un plat en plastique avec couvercle pour y déposer les morceaux de verre ;
- un stylo ou un crayon de plomb.
- une tablette (papier) 8½ X 11 (pour écrire)
- et, à votre convenance, un instrument qui pourrait faciliter le nettoyage comme un bâton de marche avec un bout pointu ; soyez créatif!

Pour faciliter l'organisation, inscrivez-vous à comp-

ter du 13 septembre au 418 828-0533 (boîte vocale de Josée) ou par courriel à licorne8@gmail.com en précisant le nombre de personnes participantes.

J'espère que les citoyens de toutes les municipalités de l'île ainsi que les familles s'uniront à moi pour une journée divertissante qui aidera à changer les choses. Venez m'aider à nettoyer et contribuez à maintenir notre fleuve Saint-Laurent en santé. Faites de notre grande communauté un endroit plus propre pour nous tous.

À propos du Grand nettoyage des rivages canadiens

Le Grand nettoyage des rivages canadiens est un programme de conservation à action directe populaire lancé par l'aquarium de Vancouver. Le programme encourage les Canadiens à devenir de bons citoyens sensibles à l'environnement en unissant des communautés dans le but d'obtenir des effets véritables et mesurables sur l'environnement.

Le Grand nettoyage des rivages canadiens est le plus important nettoyage au Canada et l'un des plus importants au monde et contribue à l'International Coastal Cleanup de l'organisme Ocean Conservancy. Depuis que le programme a été lancé, plus d'un million de kilogrammes de déchets ont été retirés des rivages de nos fragiles écosystèmes.

www.shorelinecleanup.ca/fr

CAPTEURS DE MYSTÈRES ET JOURNÉE DE LA CULTURE AU PARC MARITIME

Karine
VACHON-SOULARD

Parc maritime de Saint-Laurent

Le Parc maritime vous présente en ce moment deux expositions temporaires.

Capteurs de mystères

Jusqu'au 6 septembre, BLEU, le Regroupement des artistes et artisans de l'île d'Orléans vous présente l'exposition *Capteurs de mystères*. Cette exposition, composée d'œuvres originales inspirées des contes et légendes de l'île d'Orléans, fait suite à l'exposition intitulée Vent de mystères sur l'île d'Orléans, présentée à l'automne 2015. Parmi les 21 artistes participants, certains ont créé une œuvre inspirée d'une coutume ou d'une légende transmise de génération en génération alors que d'autres ont imaginé un conte de leur cru. Une magnifique exposition à voir!

Le Québec vu du ciel

Avez-vous visité cette surprenante exposition de Pierre Lahoud? De superbes photographies aériennes prises par ce photographe de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans sont exposées en plein air dans la forêt des Lisses, au Parc maritime. Le dimanche 2 octobre, à 12 h 30, à l'occasion des Journées de la culture, visitez l'exposition en compagnie de Pierre Lahoud qui donnera également quelques conseils aux photographes amateurs. L'entrée est gratuite lors de cette journée.



L'exposition Le Québec vu du ciel est installée dans la forêt des lisses au Parc maritime.

© Sylvain Delisle

Marché aux puces

Vous avez accumulé des objets dont vous voulez vous départir? Participez au marché aux puces du Parc maritime qui aura lieu le 2 octobre lors de la Journée de la culture. Réservez votre table au coût de 15 \$ en appelant au 418 828-9672 ou en écrivant à info@parcmaritime.ca L'entrée au Parc maritime est gratuite lors de cette journée.

Le Parc maritime est ouvert tous les jours de 10 h à 17 h. Le coût d'entrée est de 5 \$ pour les adultes, 3 \$ pour les 12-17 ans. L'entrée est gratuite pour les résidents de Saint-Laurent, les enfants de 12 ans et moins et les détenteurs du Passeport Culture.

Pour plus d'informations, consultez notre le www.parcmaritime.ca

RETOUR SUR LA SORTIE D'IDENTIFICATION DES « BONNES » MAUVAISES HERBES

Caroline ROBERGE

Collaboration spéciale

C'est finalement à Saint-François, dans les jardins de Métaflure, que s'est déroulée, le 9 juillet dernier, la sortie sur l'identification des plantes sauvages ou « bonnes » mauvaises herbes. Malgré le temps nuageux et quelque peu venteux, une douzaine d'insulaires ont pris part à l'atelier. En parcourant les jardins, les explications de Tim Boucher, ont permis aux participants d'identifier et de déguster quelques bonnes « mauvaises herbes »

comme le chou gras, le laitron, l'oseille sauvage, la matricaire odorante et la moutarde sauvage. La sortie s'est conclue par une dégustation de pesto d'ortie préparé par l'organisatrice madame Micheline Laliberté. L'évènement qui était « marrainé » par la bibliothèque La Ressource de Sainte-Pétronille fût un franc succès et il n'est pas impossible qu'une récidive soit organisée l'an prochain.



© Caroline Roberge

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

LES TURCOTTE DE RETOUR AU MANOIR

Gérard DUHAIME

Collaboration spéciale

C'est un texte de 10 à 15 pages que Guy Turcotte voulait écrire pour ses frères et sœurs, au sujet du mystérieux attachement de leur grand-père au Manoir Mauvide-Genest. Il publie aujourd'hui un volumineux ouvrage, retraçant les 90 ans durant lesquels la famille Turcotte a occupé sans interruption le joyau de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.

Un passé oublié

Quelques années après sa retraite de la haute fonction publique québécoise, Guy Turcotte souhaitait faire un peu de ménage dans la généalogie de la famille. Mais bientôt, la petite mise en ordre de départ soulève une énigme, puis une autre. La généalogie seule ne peut en venir à bout et l'histoire vient en renfort. Guy Turcotte fouille méticuleusement les recensements nominatifs du 19^e siècle, les archives publiques, les actes notariés et les fonds privés. De la masse des documents surgit lentement mais sûrement

un pan entier du passé que l'histoire avait oublié.

Ses travaux lui ont permis d'établir que les Turcotte ont possédé, occupé et entretenu le manoir à partir de 1833, peu après le mariage de François Turcotte [sic] (1809-1885), troisième du nom, avec Marie-Anne Genest (1803-1886), également troisième du nom. Les descendants des Genest-Turcotte demeureront propriétaires et habiteront les lieux jusqu'à la vente du manoir au juge J.-Camille Pouliot en 1926. Trois générations se sont donc succédé, de François et Marie-Anne et leurs sept enfants (6^e et 7^e génération) jusqu'aux enfants de Hubert et Émilie Royer (8^e génération).

Le legs des Turcotte

L'aventure de Guy Turcotte l'amène à rectifier un tant soit peu l'histoire connue à ce jour dans les ouvrages consacrés à l'île d'Orléans. Ainsi, il a pu établir que les Turcotte n'ont pas acheté le manoir, mais qu'ils en ont

RBC Dominion valeurs mobilières Inc.

Vous êtes préoccupé par la volatilité des marchés financiers?

Obtenez un deuxième avis sur vos placements.



Groupe Côté Létourneau de
RBC Dominion valeurs mobilières

Marcel Côté

Gestionnaire de portefeuille
418-527-5620
marcel.j.cote@rbc.com
1-800-340-6968

Hélène Létourneau

Conseillère en placement
418-527-5361
helene.letourneau@rbc.com

Pour de plus amples renseignements ou pour une consultation gratuite, contactez-nous dès aujourd'hui.



Gestion de patrimoine
Dominion valeurs mobilières

RBC Dominion valeurs mobilières Inc.* et la Banque Royale du Canada sont des entités juridiques distinctes et affiliées. * Membre-Fonds canadien de protection des épargnants. RBC Dominion valeurs mobilières Inc. est une société membre de RBC Gestion de patrimoine, division opérationnelle de la Banque Royale du Canada. ® Marques déposées de la Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence. © RBC Dominion valeurs mobilières Inc., 2016. Tous droits réservés. 16_30331_034_001

auberge • resto • épicerie



Bonne saison estivale!

OFFERT DE JUIN À SEPTEMBRE

**Sandwicherie, variété de salades
et de prêt à manger!**



Boutique et épicerie gourmande.



SPENCE EST PRÊT POUR LE BBQ... ET VOUS?

Vous pouvez vous procurer dès maintenant, une grande variété de saucisses, de burgers et de viandes marinées. Idéal pour le BBQ!

Les produits de charcuterie et de mets cuisinés sont toujours disponibles à la boutique gourmande.

BON APPÉTIT!



canardhuppe.com

f /canardhuppe

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

Ouvert tous les jours de 9h à 19h

7326, chemin Royal, Saint-Laurent, Île d'Orléans, Québec G0A 3Z0
418 828-2292 • info@canardhuppe.com

Suite de la page 15

LES TURCOTTE DE RETOUR AU MANOIR



Prise devant le manoir rénové à l'été 1895, cette photographie montre Hubert Turcotte et Émilie Royer entourés de leurs enfants, Joseph-Hubert, Philomène, Hubert («le p'tit Hubert») et Élise. Il ne manque que leur fille aînée Émilie, entrée l'année précédente chez les religieuses Augustines de la Miséricorde de Jésus, à l'Hôtel-Dieu de Québec, sous le nom de sœur Marie de l'Incarnation.

© XXXXXXXX

hérité. Il a également pu montrer que les aménagements réalisés par les Turcotte au cours des années, loin de «découronner le manoir de son cachet antique», comme l'écrivait le juge Pouliot, avaient permis de consolider la vocation résidentielle du bâtiment. Au cours de la période Genest-Turcotte, en effet, le manoir est occupé de façon continue et il n'est pas rare que la famille y accueille plus de 15 personnes appartenant à deux ou trois autres familles. Les Genest-Turcotte auront notamment logé plusieurs pilotes du Saint-Laurent et parfois leur famille.

Pour l'auteur, les bons soins de la famille Turcotte auront permis au manoir de franchir le seuil du 20^e siècle, comme bien peu de bâtiments de cette stature dont la construction remonte au Régime

français. «La famille, explique Guy Turcotte en entrevue, peut se réapproprier la fierté d'avoir possédé le manoir, de l'avoir entretenu et rénové». Le mérite est d'autant plus grand que, malgré le statut de l'ancêtre Jean Mauvide, la famille Genest-Turcotte était, au 19^e siècle, de condition modeste.

Le rêve inachevé

Évoquant son enfance, Guy Turcotte se remémore la sensibilité manifeste de son grand-père, le notaire J.S.N. Turcotte, lorsqu'il était question du manoir de Jean Mauvide. Au tournant du 19^e siècle, le jeune J.S.N. passait ses étés au manoir, la maison natale de son propre père, en compagnie de ses parrain et marraine qui y habitaient toujours. Continuant, à l'âge adulte, à fréquenter le manoir, il avait formulé l'intention de l'acquérir. Il avait même conclu un pacte à ce sujet avec son cousin : «le p'tit Hubert», qu'il désignait ainsi pour le distinguer de son parrain portant le même prénom, était devenu propriétaire à son tour.

L'histoire se déroula autrement et le notaire apprit la vente du manoir par les journaux. Dans sa maison de Normandin, il conserva toute sa vie les outils ayant servi à rénover le manoir ; et dans sa voûte de notaire, une aquarelle de 1917 signée J.E. Garneau qui montre, sous le ciel bleu de l'estuaire, le manoir à la porte duquel discutent deux femmes accompagnées d'un enfant.

Les 10 à 15 pages qu'envisageait d'écrire Guy Turcotte se seront donc multipliés. Après trois ans de travail, à mesure que progressait son enquête, apparurent une structure, des chapitres, puis un livre de 374 pages. Lors du lancement qui aura lieu cet automne, son périple l'aura amené à une destina-

tion imprévue : il aura ramené les Turcotte au manoir. Mais, comme il le souhaitait, il aura révélé à ses frères et sœurs ainsi qu'aux descendants du notaire J.S.N. Turcotte les raisons de la nostalgie de celui-ci à l'évocation de la maison ancestrale.

Plus de 100 ans au Manoir Mauvide-Genest à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, par Guy Turcotte, publié aux Éditions GID, sera en vente au prix de 30 \$ à la Maison de nos Aïeux, à Sainte-Famille, dès le 18 septembre 2016.

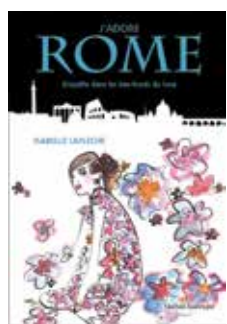


Le notaire Jean-Joseph Turcotte, 9^e génération, dont le père J.S.N. (8^e génération) souhaitait acquérir le manoir, maison natale de son père Wenceslas (7^e génération), lui-même fils de François Turcotte (6^e génération) et de Marie-Anne Genest. Il est ici sur une des galeries du manoir, en «tête-à-tête» avec la photo de plain-pied du juge J.-Camille Pouliot, lors d'une visite, en mai 2013. M. Turcotte est aujourd'hui âgé de 99 ans.

© Guy Turcotte

Marie-Hélène
THERRIEN

m.therrien@autourdelile.com



© Éditions Québec Amérique

J'ADORE ROME

J'adore Rome – Enquête dans les bas-fonds du luxe, d'Isabelle Laflèche, publié aux Éditions Québec Amérique, est un excellent roman qui mêle agréablement une enquête portant sur les enjeux éthiques entourant la mode à bas prix et le séjour quasi idyllique de l'héroïne du roman dans la capitale de l'Italie, mais également à Florence et à Prato.

Lorsqu'Antoine, son compagnon, lui propose une escapade en amoureux à Rome, Catherine est loin de se douter qu'elle se retrouvera dans la ville éternelle non seulement en présence de son ami Rikash, au lieu d'Antoine, mais qu'en plus elle se sera entraînée dans une affaire de contrefaçon à la suite de leur rencontre avec l'extravagante Graziella qui leur ouvrira, en outre, bien des portes de la scène locale de la mode. Passionnée par la mode, éprise de vêtements vintage, raffolant de bonne cuisine, Catherine s'en met plein les yeux et les papilles lors de son séjour mouvementé. Au même moment, Rikash poursuit un flirt brûlant tandis que Catherine résistera avec peine aux avances du beau Luca, un Italien raffiné et attentionné qui lui sera d'un grand secours lors de l'enlèvement de Rikash par des malfaiteurs proches de la mafia. À travers toutes ces péripéties, que deviendra la relation de Catherine avec Antoine? Leur amour survivra-t-il alors que leurs inté-

rêts professionnels mêmes semblent être source de conflits dans l'enquête qu'elle poursuit? Rempli de rebondissements, le roman *J'adore Rome* est très certainement une lecture agréable pendant les vacances d'été.



© VLB Éditeur

LE REGARD
DE LUCE

S'étant illustrée, entre autres, en tant qu'auteure des séries *Docteure Irma* et *Gaby Bernier*, Pauline Gill s'est donné pour mission de faire connaître l'histoire des pionnières du passé. Elle revient avec le premier tome d'une nouvelle histoire

basée sur des faits historiques véridiques. Dans *Le regard de Luce*, tome 1, publié chez VLB Éditeur, Pauline Gill dresse le portrait d'une femme libre et sensible qui refuse de baisser les bras lorsque de tragiques événements marquent les premières années de sa vie conjugale. En effet, en 1795, à Québec, son frère est retrouvé mort, une balle dans la tête, derrière la maison familiale. Luce jure de retrouver son meurtrier et l'avocat, journaliste et député Pierre-Stanislas Bédard lui promet de l'aider dans sa quête après lui avoir demandé sa main. Mais le contexte social bouillonnant ne laisse que peu de répit à Bédard lorsque des jeux de coulisse au Parlement l'accaparent, tout cela pendant la guerre anglo-américaine qui couve. Il se re-

trouve même en prison sans procès pour avoir exercé sa liberté d'expression. Tout cela ne lui laisse que peu de temps pour s'occuper du coupable du meurtre du frère de Luce. Un excellent roman historique dans la lignée des grandes sagas, dont Pauline Gill a le secret.



© Éditions Druide

ANNA, SALLE
D'ATTENTE

Emmanuelle Cornu, avec son premier roman *Anna, salle d'attente*, publié aux Éditions Druide, nous présente Anna, une jeune femme remplie de désirs souvent contradictoires qui la mènent non pas au bonheur, mais dans le marasme et

la dépression. En effet, à 27 ans, celle qui n'a pas rencontré le grand amour désire tout de même devenir mère et essaie les inséminations. Au même moment, elle fait la rencontre de Michaëlle, une globe-trotter volage, qui vient bouleverser ses plans. Du coup, son désir de maternité est remis en question. Elle finit par se persuader que l'adoption est la meilleure solution et essaie de transformer Michaëlle en mère au foyer. Allant de déception en déception, Anna voit ses rêves voler en éclats. Elle troque une salle d'attente contre une autre. Un roman qui se penche sur un être perdu sur le chemin de l'existence, en recherche de sens à donner à sa vie. Une écriture incisive, sans complaisance.

SAINTE-FAMILLE ET SAINT-FRANÇOIS

Information importante

Après la fermeture de notre bibliothèque durant trois semaines pour rénovations, nous serons heureux de vous accueillir à nouveau dès le mercredi 7 septembre aux mêmes heures, soit le dimanche de 9 h 30 à 11 h 30 et le mercredi de 19 h à 21 h.

Vous pouvez toujours faire vos transactions par internet à www.mabibliotheque.ca/sainte-famille ou laisser un message dans la boîte vocale, au 418 666-4666, poste 8083.

Quelques nouvelles acquisitions

Carnets noirs, de Stephen King
Ce monde disparu, de Dennis Lehane

La chambre verte, de Martine Desjardins
Dans le regard de Luce, tome 1, de Pauline Gill

Dernière : une enquête de Jason Wade, de Rick Mofina

Désaxé, de Lars Kepler

En vville, de Deon Meyer

Promesse : enquêtes du département V, de Jussi Alder-Olsen

Le fils, de Jo Nesbo

Kimaati, tome XII – *Les héritiers d'Enkidiev*, d'Anne Robillard

La vieillesse par une vraie vieille, de Jeannette Bertrand

On vous attend en grand nombre!

Les bénévoles

Saint-Pierre OSCAR-FERLAND

Déjà la rentrée!

L'été tire à sa fin, mais il reste encore de très belles journées pour flâner et lire bien confortablement assis dans la cour.

Il y a eu rotation de livres en juillet et nous avons de nouveaux titres à vous offrir.

De plus, nous avons fait l'achat de nouveaux DVD:

Le secret, de Green Knowe

Mensonges, saison 2

Toujours Alice

Un indien dans la ville

Bonne fin d'été et bonne rentrée!

Nathalie Vézina, pour l'équipe de bénévoles de la BOF

LES JEUDIS DE LA BOULANGE

Les Jeudis de La Boulange vous invitent à la prochaine rencontre prévue le 1^{er} septembre, à 19 h 30, à La Boulange de Saint-Jean. Le livre à lire pour l'occasion est le roman de Virginia Woolf, *Mrs Dalloway*, paru en 1925 et disponible chez Folio. Clarissa Dalloway, une femme de la haute société anglaise, nous entraîne à sa suite au fil des heures et des pensées d'une journée singulière. «L'un des thèmes principaux de cet ouvrage est l'altérité, qu'il s'agisse de soi face aux autres, mais aussi du face-à-face entre soi et soi-même. Mrs Dalloway s'apprécie ainsi de plusieurs façons.»

Cette œuvre de Virginia Woolf est devenue une source d'inspiration pour l'auteur américain Michael Cunningham. Il a écrit *The hours*, en 1998, et ce roman lui a valu le prix Pulitzer. Si le cœur vous en dit, pourquoi ne pas lire également cet ouvrage ou encore visionner le film éponyme qui en a été tiré.

Au plaisir de vous entendre parler de cette aventure de lecture.

Hélène Lépine et Louise Delisle

Saint-Laurent

DAVID-GOSSELIN

Horaires réguliers

La fermeture estivale est maintenant chose du passé. Nous reprenons notre horaire régulier aux heures et jours d'ouverture suivants :

- le mardi de 19 h à 20 h 45,
- le mercredi de 14 h à 16 h,
- le jeudi de 19 h à 20 h 45,
- le samedi de 9 h 30 à 11 h 30.

Rotation des livres

La rotation a eu lieu. Nous vous rappelons qu'environ le tiers de la collection est renouvelé à cette occasion. Nous vous invitons à en profiter. Nous avons également des volumes en anglais pour ceux qui le désirent.

Rappel - adresse courriel

Nous demandons à ceux qui le désirent de nous laisser leur adresse courriel. Cela permet de vous faire parvenir un message automatique pour vous aviser que le prêt de vos documents arrive à échéance : les titres y sont mentionnés avec la date de retour prévu. Un second message vous sera envoyé si les volumes ne sont pas remis ou renouvelés à la date prévue.

Nous vous rappelons qu'il est impossible de renouveler un document réservé par un autre usager, un document demandé en prêt entre bibliothèques ou un document que vous avez déjà renouvelé à deux reprises.

Urgent - bénévoles demandés

Nous sommes présentement à la recherche de bénévoles afin de pouvoir offrir le même service aux usagers. En l'absence de relève, nous devons envisager de diminuer le nombre de jours d'ouverture. Nous réitérons donc notre invitation à vous joindre à nous pour assurer le fonctionnement de la bibliothèque.

Guy Delisle,
responsable de la bibliothèque

Votre eau est-elle propre à la consommation?

Pour vous en assurer, faites une analyse!



Service d'analyse d'eau

Chambre de commerce de l'île d'Orléans

Dates de collecte de l'eau de consommation

Août	Lundi 29	Décembre	Lundi 5 et 19
Septembre	Mardi 6 et Lundi 19	Janvier 2017	Lundi 9 et 23 *
Octobre	Lundi 3 et 17	Février 2017	Lundi 6 et 20 *
Novembre	Lundi 7 et 21	Mars 2017	Lundi 6 et 20 *

* dates 2017 à confirmer

Tarification

Toutes les analyses sont possibles	Prix (avant les taxes)
Coliformes totaux (et bactérie atypique)	24 \$
Coliforme fécaux (E-coli)	24 \$
Entérocoques	18 \$
Turbidité	23 \$
Nitrites/Nitrates (apports agricoles)	36 \$
Fer ou Manganèse	36 \$
Dureté, Calcium ou Magnésium	48 \$
Nouveau Puits	199 \$
Autres analyses disponibles sur demande	Variable

Pour utiliser le service, communiquez avec nous:
courriel : ccio@videotron.ca - téléphone: 418 828-0880
 Venez chercher les bouteilles d'échantillonnage au 490, côte du Pont, 2^e étage à Saint-Pierre
Vos échantillons doivent nous parvenir entre 9 h et midi le jour de l'analyse.



Organisateur de déplacements
Côte-de-Beaupré - île d'Orléans

— Transport collectif —



Défi sans auto solo
21 septembre 2016
PLUMobile sera gratuit pour cette occasion

- 4 allers-retours à partir de l'île d'Orléans
- Plus de 15 arrêts à Québec
- Internet sans fil GRATUIT à bord et support à vélos sur chaque autobus
- Laissez-passer mensuel disponible

Informez-vous au sujet de nos horaires et de nos tarifs :
 418-827-8484 / sans frais 1-866-824-1433
www.plumobile.ca

Développement
CÔTE-DE-BEAUPRÉ
SOUTIEN MOBILISER ENTREPRENEURS
Gestionnaire de PLUMobile

Saint-Jean et Saint-François VENTS ET MARÉES

Heures d'ouverture

La bibliothèque est ouverte tout l'été aux heures habituelles : le mercredi, de 19 h à 20 h, le jeudi de 13 h à 15 h et le samedi de 10 h à 12 h. Le club d'écriture Becs et Plumes et le club de lecture font relâche jusqu'en septembre.

Membres

Les personnes qui résident à Saint-Jean ou Saint-François, tout comme les estivants, peuvent être membres. L'inscription est gratuite.

Collection

Chaque trimestre, plusieurs titres, surtout des nouveautés, s'ajoutent à la collection. Celle-ci peut être consultée à http://bibliotheque.saintjeanileorleans.ca/opac_css/ Les personnes abonnées peuvent également consulter leur dossier à cette adresse internet.

Biographie

Fabrice Luchini, Comédie française. Autobiographie de ce grand acteur français, amoureux des mots et des textes, mais qui ne se prive pas de critiquer la société actuelle.

Nouveaux romans

- Isabel Allende, *L'amant japonais*. Une vieille dame de 80 ans raconte sa vie, sa fuite de Pologne dans les années 30 pour aller vivre à San Francisco et avant tout sa passion de jeunesse pour un jeune jardinier japonais.
- Donato Carrisi, *Malefico*. Juriste et criminologue, l'auteur revient avec les enquêteurs Marcus et Sandra qui sont à la poursuite d'un tueur en série qui vise des couples. Revirements de situation, intrigue compliquée et personnages complexes rendent le récit passionnant.
- David Foenkinos, *Le mystère Henri Pick*. Une jeune éditrice découvre un manuscrit étonnant qui n'a jamais

été publié. L'épouse de l'auteur, décédé depuis deux ans, ignore tout de ce manuscrit et a peine à croire cela. Une fois publié, le livre est un succès, mais on découvrira finalement la clef de l'énigme.

- Guillaume Musso, *La fille de Brooklyn*. La fiancée de Raphael a disparu ; finalement, il part à sa recherche avec un copain policier, jusqu'à New-York. Un bon polar de Musso ; à lire, pour ses admirateurs.

- Alexander McCall Smith, *les voies du bonheur sont imprévisibles*. Isabelle Dalhousie, philosophe et détective à ses heures, tente d'aider un jeune garçon étrange qui décrit une vie qu'il dit avoir vécue, une île et une maison où il prétend avoir vécu. À travers ses réflexions, Isabelle nous fait partager son bonheur tranquille à Édimbourg et sa façon de voir la vie.

- Jonathan Franzen, *Purity*. La jeune Pip (Purity) ne s'entend pas avec sa mère, ne connaît pas son père et fréquente une université à Oakland. Elle part en Bolivie faire un stage au Sunlight Project, organisation qui dispose d'informations de partout dans le monde ; elle espère trouver des renseignements sur ses origines. À travers son roman, l'auteur nous livre sa critique du mode de vie actuel.

- Diane Ackerman, *La femme du gardien de zoo*. Pendant l'occupation, la direction du zoo de Varsovie éleva des porcs pour nourrir le ghetto et sauva plus de 300 juifs grâce aux souterrains du zoo. Inspiré d'un fait vécu.

Nouveautés pour les plus jeunes

Orianne Lallemand et Éléonore Thuillier, *P'tit Loup veut sa suce*, *P'tit Loup n'aime que les pâtes*, *P'tit Loup devient grand frère* et *P'tit Loup va sur le pot*. Quatre charmants petits livres bien illustrés.

Thérèse Beaudet,
pour le comité de la bibliothèque

Sainte-Pétronille LA RESSOURCE

Nouveautés et suggestions de lecture du mois d'août.

Pour les adultes

Vrai ou faux,
de Chrystine Brouillet
Le blues des sacrifiés,
de Richard Sainte-Marie
Les quatre filles du Révérend Latimer,
de Colleen McCullough
Crème glacée et dépaysement,
d'Annie Dubreuil
La colère m'a sauvé la vie,
de Céline Legault
Superaliments,
de Clémence Roquefort

Pour les jeunes

Collection Tabou pour ados : *Adios*,
de Nadine Poirier
Elle ou lui, de Marilou Addison

Merci

Merci à Mmes Anne Leahy, Johanne Mongeau et à M. Jacquelin Léger pour les dons de livres à la bibliothèque. Merci également à M. Jean-Paul Desjardins qui a enrichi notre collection de casse-tête.

Livres-Services

Grâce au talent et au savoir-faire de Dany Laflamme, la bibliothèque offre cet été un nouveau service au kiosque du quai de Sainte-Pétronille. Il s'agit d'une boîte à livres en libre-service, baptisée «*Livres-Services*», et qui agrmente les moments de détente dans un des plus beaux sites du Québec.

Vous reconnaitrez votre bibliothèque en miniature avec une petite collection de livres à saisir. On prend et on apprend, on les remet, on en apporte d'autres, on donne au suivant, on s'arrête un moment et on découvre. C'est une petite porte ouverte sur les lettres dans un lieu qui est grand ouvert sur le monde.



La bibliothèque de Sainte-Pétronille
a mis en place un nouveau kiosque
de Livres-Services.

© Gilles Gallichan

N'hésitez pas à y semer quelques-uns de vos livres déjà lus et qui sont d'une portée générale. Ils feront les délices des gens de passage ou ils poursuivront leur route vers d'autres horizons.

Gilles Gallichan, Marie Blais et Lise Paquet
pour l'équipe de bénévoles
de la bibliothèque La Ressource

VIE MUNICIPALE

SAINT-JEAN

Marie-Ève BERGERON

Directrice générale & secrétaire-trésorière

Séance ordinaire du 1^{er} août 2016

Voici un résumé des principaux points traités à la dernière séance du conseil,

Le code d'éthique et de déontologie des élus, de même que celui des employés, devra être modifié d'ici le 30 septembre pour tenir compte de nouvelles exigences dans la Loi. L'ajout concerne les annonces publiques. Un premier projet de ces règlements a été présenté lors cette séance et ils seront adoptés le 6 septembre prochain.

Concernant le mur de soutènement de la rue de l'Église, les soumissions ont été rejetées puisque les montants soumis étaient supérieurs aux attentes du conseil. Pour le projet de prolongement des égouts, Mme France Thibault s'occupera de la préparation de l'appel d'offres pour choisir les ingénieurs qui travailleront sur le projet.

Le règlement de construction visant à ajouter des types de matériaux compatibles pour le recouvrement extérieur des bâtiments de l'inventaire a été adopté, mais ne peut être en vigueur sans l'approbation de la MRC.

Prochaine séance ordinaire du conseil

Mardi 6 septembre 2016, au 2^e étage du centre administratif, au 8, chemin des Côtes, à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.

Un petit mot de l'ex-dg

Chers citoyens et citoyennes de Saint-Jean,

C'est avec un pincement au cœur que je quitte ma fonction de directrice générale de votre belle municipalité ; l'heure est maintenant venue pour moi de passer le flambeau à une jeune personne dynamique et responsable. À compter du 1^{er} septembre, je demeurerai au bureau quelques heures par semaine avec de nouvelles (et moins nombreuses!) responsabilités.

Depuis que je suis ici, j'ai travaillé avec plusieurs élus(es) et j'ai dû apprendre à composer avec des idées, des opinions, des façons de faire qui parfois me plaisaient... parfois me dérangaient... Je remercie chacun d'eux de m'avoir permis d'apprendre et de m'ouvrir à des avenues qui ont tantôt ébranlé, tantôt inspiré mes convictions personnelles.

Je salue M. Jean-Claude Pouliot, votre maire, avec qui j'ai fait équipe pendant 11 ans dans un esprit de respect et de confiance. Le rôle des politiciens est souvent ingrat et fortement critiqué ; je peux en témoigner. Chapeau à vous, M. Pouliot, et à tous(toutes) les élus(es) pour votre dévouement et votre implication.

Depuis les travaux d'égouts et d'enfouissement des fils, la construction de la caserne, le rallongement du trottoir, la réfection du ponceau et de la route du Mitan, l'achat du CPE, le réaménagement puis le déménagement des bureaux, l'implantation du service de vidange des fosses septiques, le changement des portes et fenêtres au centre communautaire et au centre administratif, le réaménagement de la bibliothèque, la plateforme élévatrice, l'acquisition de la rue de l'Église, la municipalisation du chemin des Roses, les élections, les dossiers juridiques, les lois qui changent et j'en passe... que de paperasse, de procès-verbaux, de règlements, d'ententes, de rapports, de réunions, de téléphones, de courriels... À certaines périodes, il m'est arrivé de me sentir un peu exaspérée tellement les dossiers

se multipliaient ; si j'ai eu des moments d'impatience avec des personnes, je les prie aujourd'hui de m'en excuser.

J'ai eu la chance d'avoir à mes côtés des collaborateurs(trices) exceptionnel(le)s : Mme Louise Leclerc, une adjointe exemplaire, M. François Delisle, le meilleur employé municipal de l'île, comme je me plaisais à le dire à mes confrères des autres municipalités, Mme Josée Desbiens, Mme Nathalie Bussière, M. Yvon Blouin, M. Yvan Lavoie, sans oublier le service d'urbanisme, M. Charles Tremblay, M. Alain Sasseville, M. Jean-Michel Perron, Mme Marie-Andrée Thiffault, Mme Estelle Robitaille. Ce fut un plaisir de travailler avec vous tous.

Merci au chef pompier, M. Michel Fortier ; nous n'étions pas toujours du même avis... mais j'ai toujours pu compter sur sa collaboration. Merci aussi à l'équipe des pompiers volontaires.

J'ai beaucoup apprécié la belle complicité qu'il y avait entre les directeurs généraux des municipalités et de la MRC de L'Île-d'Orléans. Le travail de directeur général en est un de solitaire ; on se retrouve souvent isolé entre les élus, les citoyens, les employés. Cette équipe a été pour moi une belle soupape compensatoire. Salutations à Chantale, Michèle, Sylvie, Gérard, Jean-François et Marco!

En terminant, je vous remercie de m'avoir fait confiance et de tout cœur je dis bienvenue à Mme Marie-Ève Bergeron, votre nouvelle directrice générale à qui je souhaite d'être aussi heureuse que je l'ai été dans ce travail exigeant et un peu fou, mais tellement passionnant et enrichissant (professionnellement, je veux dire!!!).

Au plaisir de vous revoir.

Lucie Lambert

FEUILLES ET RÉSIDUS VERTS : AU LIEU DE LES JETER, UTILISEZ-LES!

Mélissa
POIRRIER

MRC de L'Île-d'Orléans

Saviez-vous que les fertilisants sont plus efficaces dans un sol riche en matières organiques? Que la santé de vos plantes et arbres dépend de la santé du sol? Les résidus verts (gazon, mauvaises herbes, résidus de jardins) riches en azote et les feuilles riches en carbone peuvent fournir cet apport en matières organiques nécessaire à la santé du sol. Voici quelques trucs pour les intégrer au jardin ou ailleurs :

- Utilisez vos résidus verts et feuilles comme paillis (ne pas mettre une couche trop épaisse).
- Arrachez et laissez au sol les mauvaises herbes avant qu'elles ne montent en graines. Sinon, faites-les tremper quelques jours dans une chaudière d'eau et brassez à l'occasion pour faire pourrir les graines. Il en résultera une solution fertilisante riche en azote (diluer : 1 part/10 part d'eau).
- Dissimuler les mauvaises herbes sous les vivaces si vous souhaitez les rendre moins apparentes.

Collecte des feuilles

Les sacs acceptés lors de la collecte doivent être en papier. Vous pouvez vous les procurer en quincaillerie.

Rabais de 50%*
à la quincaillerie
à St-Pierre

*Financé par la MRC pour les résidents de l'île seulement.

tout le **talent d'ici**,
une seule adresse

**LA
FABRIQUE
CULTURELLE.tv**

#LA FAB

f t g+ i YouTube

une
production
de

Télé-Québec

SAINT-PIERRE**Marie-Claude
POULIOT**

Secrétaire-trésorière adjointe

**Voici le résumé de la séance
du 1^{er} août 2016****Gestion financière et administrative**

- Autorisation de payer l'inscription au colloque de l'ADMQ du directeur général/secrétaire-trésorier.
- Autorisation de payer un montant partiel à Excavation Jos Pelletier concernant les travaux du secteur de la Seigneurie.

Réseau routier

Autorisation d'aller en appel d'offres pour le projet d'amélioration de l'accotement des avenues/rues dans le secteur de la Seigneurie suivant la réception de la subvention de la députée provinciale.

Hygiène du milieu

Autorisation d'aller en appel d'offres pour préparer les plans et devis du projet est du secteur 2 pour l'assainissement des eaux usées.

**Aménagement, urbanisme
et développement**

Adoption du règlement #428-2016 modifiant le règlement de zonage numéro 154 et ses amendements en vigueur afin de modifier les normes relatives aux abris temporaires, à l'angle de toiture des constructions principales, aux ventes de garage et marchés aux puces, aux foires ainsi qu'aux usages et constructions complémentaires de la zone PA-2.

Loisirs et culture

Il y aura une fête familiale municipale les 17 et 18 septembre prochain. Voir les informations ci-dessous.

Festival de la rentrée...**Ça bouge à Saint-Pierre !**

Les 17 et 18 septembre prochain se tiendra une première édition du Festival de la rentrée... Ça bouge à Saint-Pierre! La municipalité organise tout au long de cette belle fin de semaine de nombreuses activités et bien des surprises, pour le plaisir de tous.

Fête municipale de Saint-Pierre

Le samedi 17 septembre, à compter de 10 h, aura lieu notre traditionnelle Fête municipale de Saint-Pierre, au LogiSport et sur le terrain de balle situés dans la route des Prêtres. Jeux gonflables, eurobenji, maquillage, entraînement familial (workout), spectacle de magie, épluchette de blé d'Inde, présence des pompiers avec notre nouveau camion à visiter et biens d'autres surprises seront au menu lors de cette merveilleuse journée! Soyez de la Fête!

Événement spécial...**Un Cours Toutoune à Saint-Pierre!**

Le dimanche 18 septembre, à compter de 9 h 30, la municipalité sera fière de recevoir une invitée bien spéciale : l'humoriste Geneviève Gagnon viendra animer son populaire événement *Cours Toutoune*, dans la route des Prêtres... Hommes, femmes, enfants, tout le monde est invité à venir marcher et courir à son propre rythme un beau 5 km de pur bonheur et de gros fun en compagnie de Geneviève, qui tournera une capsule, ici, à Saint-Pierre ; le départ est fixé à 10 h 30 pile. Allez consulter l'annonce de l'événement sur sa page Facebook de *Cours Toutoune* «CoursToutoune part en tournée à l'île d'Orléans». Venez en grand nombre! Le tout est gratuit. C'est un rendez-vous au Logisport et sur le terrain de balle dans la route

des Prêtres, à Saint-Pierre ; stationnement au LogiSport, à l'hôtel de ville et à l'église de Saint-Pierre. Nous encourageons tout de même le covoiturage. La route des Prêtres sera fermée à compter de 10 h 15 et le stationnement y sera interdit. En cas de pluie, l'activité du dimanche est annulée.

**Du nouveau à Saint-Pierre : une nouvelle
programmation des loisirs à l'automne**

L'automne 2016 sera riche en activités de loisirs à Saint-Pierre. Pour le bonheur de tous, nous avons concocté une belle programmation afin d'offrir aux gens l'opportunité de suivre des cours à proximité de la maison. Voici la liste des cours qui se donneront cet automne :

- dessin débutant (16 ans et +),
- initiation au crochet et tricot (tous),
- peinture débutant (16 ans et +),
- 100 % aérobie (tous),
- boxe-fitness (groupes 8 à 15 ans et 16 ans et +),
- cardio-poussette,
- danse hip-hop (groupes 5-7 ans et 8 ans et plus),
- insanity live (tous),
- remise en forme 50 ans et +,
- pratique du golf (tous),
- yoga débutant (tous),
- yoga enfant-parent,
- yoga 60 ans +.

Le début des cours est fixé à la semaine du 18 septembre. La période d'inscription se tiendra du 15 août au 16 septembre. Vous pouvez vous procurer la fiche d'inscription au secrétariat municipal ou la télécharger à partir du site internet de la municipalité de Saint-Pierre et l'acheminer à melanieb.loisir@stpierreio.ca

Pour toute information, veuillez contacter Mélanie Bourdeau Giroux
Coordonnatrice des loisirs et de la culture
Municipalité de Saint-Pierre
418 828-2855, poste 5

**À tous les joueurs de raquettes –
Nouvelle activité sportive :
le pickleball**

À l'automne 2016, la municipalité de Saint-Pierre offre pour une deuxième saison des cours d'initiation au pickleball. Cette activité se déroulera le vendredi soir entre 18 h et 21 h au gymnase de l'École de l'Île-d'Orléans, à Saint-Pierre. Pour mieux comprendre le jeu, veuillez consulter l'adresse internet suivante pour visionner une vidéo montrant comment se joue ce sport. www.youtube.com/watch?v=0ozp9bdIZJs

Au Québec, ce sport de raquette est récent et

en pleine progression, car il s'apprend très rapidement. Chacun peut en profiter pleinement dès la première session. L'activité s'adresse à tous et surtout elle convient parfaitement autant aux couples qu'aux individus seuls, sans restriction d'âge.

Un encadrement et la formation de base seront fournis sur place. L'apprentissage est simple et très bref. Les cinq premières semaines d'initiation à l'activité seront gratuites. Les semaines subséquentes, une somme de 45 \$ sera exigée pour la location du terrain et les balles, soit l'équivalent de 5 \$ pour 90 minutes. (À noter : des raquettes seront fournies gratuitement pour la première séance ; le participant n'a donc besoin que d'une paire d'espadrilles pour le gymnase, aucun autre équipement n'est requis).

La formule en est une de participation libre et le gymnase sera partagé entre les personnes présentes durant cette période d'initiation. Veuillez vous présenter 15 minutes à l'avance, à 17 h 45, pour vous permettre un léger échauffement.

La session s'étendra du 18 septembre au 16 décembre 2016.

Période d'initiation : du 16 septembre au 14 octobre (sans frais).

Ligue organisée : du 21 octobre au 16 décembre 2016 (45 \$ pour la session).

Veuillez réserver auprès de Mme Marie-Claude Pouliot, au bureau de la municipalité de Saint-Pierre, au 418 828-2855, poste 1. Pour des informations additionnelles, veuillez contacter Robert Paquet, au 418 828-9165.

Bienvenue à tous et toutes.

**Une attention particulière quant au
changement des numéros civiques**

Pour faire suite aux changements des numéros civiques sur le chemin Royal, on demande aux contribuables d'aviser leur fournisseur de système d'alarme de leur changement d'adresse dans le but d'être bien servis lors d'une intervention soit de la police, d'une ambulance ou des pompiers.

Location de salles(s) au Logisport

Vous désirez recevoir, festoyer, mais vous manquez d'espace? Sachez que la municipalité met à votre disposition des salles à louer. Si vous désirez des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat municipal, au 418 828-2855, poste 1.

Prochaine séance du conseil municipal

Lundi 12 septembre 2016 à 20 h à la salle du conseil municipal. Soyez les bienvenus.



Pour bien vous faire **connaître**
des gens de l'île d'Orléans

Laure-Marie Vayssairat : 418 828-0330

pour réserver votre espace publicitaire
dans le journal Autour de l'Île

APPELEZ-MOI DÈS MAINTENANT

SAINT-FRANÇOIS

Marco
LANGLOIS, G.M.A.

Directeur général/secrétaire-trésorier

Affaires municipales

Résumé des séances du 1^{er} août

Ce mois-ci, deux séances étaient au menu. La première était une séance publique de consultation sur le projet de règlement 016-137. Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage 03-41 afin d'autoriser seulement les coupes de récupération et les prélèvements à des fins domestiques dans les zones de conservation. La seule question des personnes présentes lors de cette séance portait sur la justification du règlement. La réponse est assez simple puisqu'il s'agit de régulariser une situation qui pouvait poser certains problèmes dans le libellé du règlement de zonage actuel.

Dès la levée de la séance publique s'est ouverte la séance ordinaire d'août. Lors de cette séance, en plus des résolutions administratives d'usage, le conseil a résolu de nommer :

- le terrain situé près du quai fédéral de Saint-François : parc du Quai ;
- la partie du terrain servant aux jeux d'enfants devant le centre Le Sillon : parc du Sillon.

Par cette opération, le conseil a également décidé d'appliquer à ces deux endroits les mêmes heures d'ouverture que celle du parc de la Tour du Nordet. Il faut spécifier ici que cette opération fait suite à la visite de l'experte en parcs et terrains de jeux de l'assureur de la municipalité, la Mutuelle des municipalités du Québec.

La demande de commandite de la Fondation François-Lamy pour son marché d'automne de l'île d'Orléans a été refusée. Par contre, le conseil a autorisé la conclusion d'une entente entre la municipalité et le conseil de la fabrique Sainte-Trinité-d'Orléans pour :

- l'usage de la servitude du réseau d'égout entre le centre Le Sillon et le parc de la Tour du Nordet pour le sentier pédestre entretenu par la municipalité ;
- la prise de responsabilité complète par la municipalité de la citerne municipale située derrière le centre Le Sillon.

Finalement, le remplacement de la souffleuse municipale a été autorisé. Donc, une souffleuse Honda modèle HSS1332CT sera achetée de Scierie Mobile Gilbert au prix de 4 000 \$, tous frais inclus.

Veillez noter que la souffleuse Husqvarna 1330-XLSb achetée à l'automne 2007 est à vendre.

Faites votre offre! Prix minimal exigé: 455\$
(coût de la dernière facture de réparation).

Règlementation municipale

Le Conseil a, dans ce domaine, donné quatre avis de motion informant les citoyens qu'à une séance ultérieure seront soumis pour adoption les règlements numéros :

- 016-137, modifiant le règlement 03-41 ;
- 016-138, déléguant diverses responsabilités en matière de gestion contractuelle municipale ;
- 016-139, établissant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ;
- 016-140, établissant le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.

Il me reste, en terminant, à vous convier à la pro-

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC -

Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

Aux contribuables de la susdite municipalité
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Marco Langlois, de la susdite municipalité,
Que le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, à une séance ordinaire tenue à la salle municipale le 2 mai 2016, a adopté: le règlement numéro 016-135 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 911;
Que ce règlement est disponible pour consultation sur le site internet municipal www.msfo.ca dans la partie règlements sécurité publique et civile de la section sécurité publique et transports;
Que ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, 554, rue Lemelin, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, aux heures régulières, soit du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.
Que ce règlement est en vigueur depuis le 1^{er} août 2016 suivant la publication dans la Gazette officielle du Québec, le 31 juillet 2016.
Donnée à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce 2^e jour d'août 2016.

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Marco Langlois, de la susdite municipalité,

Règlement numéro 016-139 établissant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

Que le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans à une séance ordinaire tenue à la salle du conseil du centre Le Sillon, le 1^{er} janvier 2016, a donné un avis de motion et déposé le projet de règlement numéro 016-139 «Règlement établissant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans».

Que ce règlement prévoit l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les élus de la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans qui aura comme objectifs:

1. d'accorder priorité aux valeurs qui fondent les décisions d'un membre du conseil de la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans et de contribuer à une meilleure compréhension des valeurs de la municipalité;
2. d'instaurer des normes de comportement qui favorisent l'intégration de ces valeurs dans le processus de prise de décision des élus et, de façon générale, dans leur conduite à ce titre;
3. de prévenir les conflits éthiques et, s'il en survient, aider à les résoudre efficacement et avec discernement;
4. d'assurer l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques.

Que ce règlement prévoit l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les élus de la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans qui établira les valeurs suivantes:

- l'intégrité des membres du conseil municipal;
- l'honneur rattaché aux fonctions de membre du conseil municipal;
- la prudence dans la poursuite de l'intérêt public;
- le respect envers les autres membres du conseil municipal, les employés municipaux et les citoyens de la municipalité;
- la loyauté envers la municipalité;
- la recherche de l'équité.

Que ce règlement prévoit l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les élus de la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans qui prévoira, pour s'assurer de l'atteinte des objectifs et le respect des valeurs de la municipalité, des règles de conduite et des mécanismes de contrôle.

Que, conformément à la Loi, ce règlement sera soumis pour adoption lors d'une séance ordinaire du conseil qui se tiendra à la salle du conseil du centre Le Sillon le 12 septembre 2016 à 20 h.

Que le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, 554, rue Lemelin, Saint-Francois-de-l'Île-d'Orléans aux

heures régulières, soit du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.
Donnée à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce 2e jour d'août 1616.

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Marco Langlois, de la susdite municipalité,
Règlement numéro 016-140 établissant le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans. Que le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans à une séance ordinaire tenue à la salle du conseil du centre Le Sillon, le 1^{er} janvier 2016, a donné un avis de motion et déposé le projet de règlement numéro 016-140 «Règlement établissant le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans».

Que ce règlement prévoit l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les employés de la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans qui aura comme objectifs de prévenir, notamment:

- toute situation où l'intérêt personnel de l'employé peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions;
- toute situation qui irait à l'encontre des valeurs énoncées dans le présent code d'éthique et de déontologie;
- le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites.

Que ce règlement prévoit l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les employés de la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans qui établira les valeurs suivantes:

- l'intégrité des employés municipaux,
- l'honneur rattaché aux fonctions d'employé de la municipalité,
- la prudence dans la poursuite de l'intérêt public,
- le respect envers les membres du conseil municipal, les autres employés de la municipalité et les citoyens,
- la loyauté envers la municipalité,
- la recherche de l'équité.

Que ce règlement prévoit l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les employés de la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans qui prévoira, pour s'assurer de l'atteinte des objectifs et le respect des valeurs de la municipalité, des règles de conduite et des mécanismes de contrôle;

Que, conformément à la Loi, ce règlement sera soumis pour adoption lors d'une séance ordinaire du conseil qui se tiendra à la salle du conseil du centre Le Sillon le 12 septembre 2016 à 20 h.

Que le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, 554, rue Lemelin, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, aux heures régulières, soit du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.
Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce 2^e jour d'août 2016.

Marco Langlois, g.m.a.
directeur général/secrétaire-trésorier

chaîne séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra dès 20 h le lundi 12 septembre 2016, à vous rappeler les heures d'ouverture du bureau

municipal, du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h, et à vous souhaiter une très belle fin d'été 2016!

BILODEAU

CHEVROLET • BUICK • GMC



1965 • 2015



GMC

BUICK 

LE DÉFI DU DÉTOUR...

BILODEAU vous garantit le meilleur prix
ou nous payons votre déplacement

- Service de 7h30 à 19h00 du lundi au vendredi
- On va chercher votre véhicule
- Plus de 15 voitures de courtoisie
- Tarif horaire pour entretien

99⁹⁵\$



9641, boul. Ste-Anne, Ste-Anne-de-Beaupré • 418 827-3773

www.bilodeauautos.ca

Le silence du ministère de la Culture et des Communications

À deux reprises, soit le 30 mars et le 3 juin derniers, le Conseil des maires écrivait au ministère de la Culture et des Communications (MCC) afin de finaliser le contenu du Plan de conservation dédié au site patrimonial de l'Île d'Orléans. Depuis ce temps, rien ! Pas même un accusé réception, ni un coup de fil pour tenter de planifier une nouvelle rencontre entre les deux instances.

Pourtant, les discussions avaient bien débuté. À la suite de requêtes justifiées des élus et des citoyens orléanais ayant assisté à l'assemblée de consultation sur le Plan, le MCC avait ajusté certaines orientations pour notamment, prendre en compte quelques aspects de la réalité agricole ou délimiter les recherches archéologiques aux seuls secteurs à potentiel démontré.

Ainsi, devant le silence du ministère, les maires de l'Île d'Orléans, sauf le préfet et maire de Sainte-Famille, changeaient les procédures d'émission des permis municipaux. Auparavant, et pour être solidaires, les deux entités devaient avoir complété positivement leur analyse

avant que le citoyen ne reçoive son permis municipal. Or, depuis le 20 juin, sitôt que le permis municipal est prêt, il est émis et remis à son propriétaire. Bien sûr, le citoyen a l'obligation d'attendre l'autorisation du ministère avant de débiter les travaux, mais cette procédure permet également aux citoyens de constater les délais de traitement de leur demande de part et d'autre. À la MRC, lorsque le dossier est complet, il s'écoule au plus quatre semaines avant la délivrance du permis.

En août dernier, une nouvelle correspondance était adressée au MCC pour les aviser qu'à compter du 1^{er} septembre, les municipalités, sauf celle de Sainte-Famille, ne recevraient plus les demandes d'autorisation adressées par les citoyens au ministère. Elles traiteront les demandes de permis municipal comme à l'habitude et référeront ensuite les citoyens au MCC pour la suite des choses. Conséquemment, la responsable du site patrimonial à l'Île pourra accompagner les citoyens en amont de leur demande, mais elle ne présentera plus elle-même

les dossiers au ministère. Chaque citoyen deviendra alors responsable de la transmission de sa demande.

Cette nouvelle procédure, bien que contraignante pour les citoyens, veut dénoncer l'inertie du MCC pour une finalisation juste et équitable pour l'ensemble des citoyens orléanais de l'application des différentes orientations contenues dans le Plan de conservation du plus grand site patrimonial au Québec. Les maires sont conscients de la grande collaboration exigée pour leurs citoyens, mais considèrent qu'il s'agit d'un passage obligé pour faire réaliser au ministère que sans la volonté et la participation de tous et chacun, la préservation et la conservation du patrimoine orléanais en souffrira à court, moyen et long termes. On défend ainsi le droit du citoyen d'être informé du fondement d'une orientation autrement qu'en se faisant imposer une décision conférée par un pouvoir discrétionnaire.

La mairesse de Saint-François et les maires de Sainte-Pétronille, Saint-Pierre, Saint-Jean et Saint-Laurent.

SAINTE-FAMILLE

Sylvie
BEAULIEU G.M.A.

Directrice générale / secrétaire-trésorière

Résumé de la séance ordinaire du 1^{er} août 2016

Outre les résolutions administratives usuelles, voici un résumé des principaux sujets traités lors de la séance précitée.

Le conseil municipal de Sainte-Famille a procédé à l'embauche de M. Pierre-Luc DeBlois comme préposé à l'entretien, la période d'essai se terminant en décembre 2016. Le salaire horaire établi pour cette période est de 15 \$. M. Olivier Dion est embauché comme pompier volontaire. La directrice générale est autorisée à participer au colloque de zone de L'ADMQ qui se tiendra les 22 et 23 septembre prochain.

Le conseil municipal a pris connaissance de cinq soumissions pour l'aménagement du terrain de la patinoire. Le contrat est accordé au plus bas soumissionnaire, Paradis aménagement urbain inc. pour la somme de 201 641,22 \$; la dépense sera affectée à la subvention de la TECQ. La directrice générale est autorisée à procéder aux soumissions sur invitation pour l'acquisition de bandes pour la patinoire ainsi que pour le déneigement des chemins municipaux, trottoirs et autres endroits publics municipaux. Un contrat est accordé à Englobe afin d'assurer la surveillance des travaux d'aménagement du terrain de la patinoire, le projet de contrôle étant déterminé sur une base horaire. Une autorisation est donnée au service de protection incendie pour l'acquisition de huit radios portatives auprès du fournisseur Orion mobile inc. au coût de 7 626,82 \$ (taxes incluses), le montant figurant au budget 2016.

Avis de motion est donné qu'il sera soumis, lors d'une prochaine séance du conseil, un règlement #2016-289 aux fins d'établir les règles concernant les chenils.

Rappel important

Afin d'accroître la durée de vie utile des infrastructures routières et d'assurer la sécurité de tous les usagers du réseau routier, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électri-

fication des transports demande la collaboration de tous afin d'assurer le respect des lois et règlements en vigueur lors d'interventions à l'intérieur de l'emprise.

- Intégrité des emprises routières : comme une

AVIS PUBLIC PROVINCE DE QUÉBEC - Municipalité de Sainte-Famille, Île d'Orléans

Aux contribuables de la susdite municipalité EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Sylvie Beaulieu, de la susdite municipalité, Avis public est donné de ce qui suit:
QUE les membres du conseil municipal ont adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 2 mai 2016, le règlement #2016-284 aux fins d'amender le règlement #2009-238 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 911.
QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau de la municipalité.
QUE conformément à cet engagement et à la Loi sur la fiscalité municipale, le ministre a fait publier le 30 juillet 2016 un avis à la Gazette officielle du Québec fixant à cette date l'entrée en vigueur des règlements municipaux pour le 911.
Donné à Sainte-Famille, Île d'Orléans, ce 3^e jour d'août 2016.

...

AVIS PUBLIC

Aux Contribuables de la susdite municipalité
Aux contribuables de la susdite municipalité EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Sylvie Beaulieu, de la susdite municipalité, Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2005-197 afin que soient encadrés les coupes de récupération et les prélèvements à des fins domestiques dans les zones de conservation.
Avis public est donné de ce qui suit:
1. Lors d'une séance tenue le 1^{er} août 2016, le conseil a adopté un premier projet de règlement #2016-286 ayant pour objet l'adoption d'un premier projet de règlement afin que soient encadrés les coupes de récupération et les prélèvements à des fins domestiques dans les zones de conservation. Un avis de motion a également été donné tel que requis par la Loi.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 6 septembre à 19 h 30, au 2478, chemin Royal, Sainte-Famille, Île d'Orléans. L'objet de cette assemblée sera le projet de règlement #2016-286. Au cours de cette assemblée, le maire ou un conseiller mandaté expliquera le projet de règlement et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures régulières de bureau.
4. Le projet de règlement concerne l'ensemble du territoire de la munici-

palité de Sainte-Famille, Île d'Orléans.
Donné à Sainte-Famille, Île d'Orléans, ce 2^e jour du mois d'août 2016.

...

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Sylvie Beaulieu, de la susdite municipalité, Avis public est donné de ce qui suit:
Que le conseil municipal de Sainte-Famille, Île d'Orléans, à une séance ordinaire tenue le 1^{er} août 2016, a donné un avis de motion et déposé le projet de règlement #2016-288 «Règlement établissant le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Sainte-Famille, Île d'Orléans»
Que ce règlement prévoit l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les employés de la municipalité de Sainte-Famille, Île d'Orléans, qui aura comme objectifs de prévenir, notamment:
• Toute situation où l'intérêt personnel de l'employé peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions;
• Toute situation qui irait à l'encontre des valeurs énoncées dans le présent code d'éthique et de déontologie;
• Le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites.
Que ce règlement prévoit l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les employés de la municipalité de Sainte-Famille, Île d'Orléans, qui établira les valeurs suivantes:
• L'intégrité des membres du conseil municipal.
• L'honneur rattaché aux fonctions de membre du conseil municipal.
• La prudence dans la poursuite de l'intérêt public.
• Le respect envers les autres membres du conseil municipal, les employés municipaux et les citoyens de la municipalité.
• La loyauté envers la municipalité.
• La recherche de l'équité.
Que conformément à la Loi, ce règlement sera soumis pour adoption lors d'une séance ordinaire du conseil qui aura lieu le mardi 6 septembre 2016 à 20 h, à la salle du conseil municipal située au 2478, chemin Royal, Sainte-Famille.
Que le projet de code d'éthique et de déontologie des employés municipaux est disponible au bureau de la municipalité situé au 2478, chemin Royal Sainte-Famille aux heures régulières.
Donnée à Sainte-Famille, Île d'Orléans, ce 3^e jour d'août 2016.

...

partie de chaque entrée privée est située à l'intérieur de l'emprise routière, toute construction d'un nouvel accès ou modification d'un accès existant exige au préalable l'obtention d'une autorisation du ministère.

- Affichage le long d'une route dont l'entretien relève du MTMDDET : les articles 304 et 305 du code de la sécurité routière interdisent à quiconque l'installation de tout panneau d'affichage publicitaire à l'intérieur de l'emprise d'une route sans avoir obtenu une autorisation du ministère.

Nous vous invitons donc à communiquer avec le ministère ou avec votre municipalité afin d'obtenir plus de précisions.

Prochaine séance du conseil municipal
Mardi 6 septembre 2016.

Heures d'ouverture du bureau municipal
Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de

13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h.
Courriel : info@munstefamille.org

Tél. : 418 829-3572.
www.ste-famille.iledorleans.com

AVIS PUBLIC PROVINCE DE QUÉBEC - Municipalité de Sainte-Famille, Île d'Orléans

Aux Contribuables de la susdite municipalité EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Sylvie Beaulieu, de la susdite municipalité,
Avis public est donné de ce qui suit:
Que le conseil municipal de Sainte-Famille, île d'Orléans, à une séance ordinaire tenue le 1^{er} août 2016, a donné un avis de motion et déposé le projet de règlement #2016-287 «Règlement établissant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Sainte-Famille, île d'Orléans.
Que ce règlement prévoit l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les élus de la municipalité de Sainte-Famille, île d'Orléans, qui aura comme objectifs:
• d'énoncer les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique;
• d'énoncer les règles déontologiques qui doivent guider la conduite d'une personne à titre de membre du conseil, d'un comité de la municipalité ou, en sa qualité de membre d'un conseil de la municipalité, d'un autre organisme.
• d'assurer l'adhésion explicite des membres du conseil de la municipalité aux principales valeurs de celle-ci en matière d'éthique et de déterminer des mécanismes d'application et de contrôle des règles déontologiques applicables.
Que ce règlement prévoit l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les élus de la municipalité de Sainte-Famille, île d'Orléans, qui établira les valeurs suivantes:
• l'intégrité des membres du conseil municipal;
• l'honneur rattaché aux fonctions de membre du conseil municipal;
• la prudence dans la poursuite de l'intérêt public;
• le respect envers les autres membres du conseil municipal, les employés municipaux et les citoyens de la municipalité;
• la loyauté envers la municipalité;
• la recherche de l'équité.

Que conformément à la Loi, ce règlement sera soumis pour adoption lors d'une séance ordinaire du conseil qui aura lieu le mardi 6 septembre 2016 à 20 h, à la salle du conseil municipal située au 2478, chemin Royal, Sainte-Famille.
Que le projet de code d'éthique et de déontologie des élus municipaux est disponible au bureau de la municipalité situé au 2478, chemin Royal, Sainte-Famille, aux heures régulières.
Donné à Sainte-Famille, île d'Orléans, ce 3^e jour d'août 2016.

...

AVIS PUBLIC

Aux Contribuables de la susdite municipalité EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Sylvie Beaulieu, de la susdite municipalité,
Avis public est donné de ce qui suit:
Une demande en vertu des règlements sur les dérogations mineures a été présentée par monsieur Simon Asselin, propriétaire du 2504, chemin Royal, Sainte-Famille I.O. La demande de M. Asselin consiste à permettre la somme des marges latérales de 4,79 m au lieu de 6 m.
Cette demande sera donc étudiée lors de la prochaine séance ordinaire du conseil qui se tiendra le 6 septembre 2016 à 20 h, à la salle municipale.
À cette séance, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes et, par la suite, le conseil rendra sa décision.
Donné à Sainte-Famille, île d'Orléans, ce 3^e jour du mois d'août 2016.

Sylvie Beaulieu g.m.a.
directrice générale – secrétaire-trésorière

ANNONCES CLASSÉES

OFFRES D'EMPLOI

Le Vignoble du Mitan est à la recherche de cueilleurs pour la période des vendanges. Bien vouloir communiquer avec Marcellin Turcotte.
Courriel : marcelint@videotron.ca
418 570-0901 – vignoble : 418 829-0901

...

Domaine de la Source à Marguerite, vignoble et cidrerie, recherche une personne pour la vente et le service à la clientèle à la boutique du vignoble pour accueillir la clientèle, présenter les produits que nous fabriquons et effectuer les dégustations : vins, cidres, liqueurs. Idéal pour étudiant(e) (+18 ans) cégep ou université ou personne retraitée. On demande belle présentation, entregent, courtoisie, bilinguisme. On offre des horaires variables, de bonnes conditions, une ambiance de travail agréable et une équipe dynamique.

Pour information, communiquez avec Diane Dion, 2388, chemin Royal, Sainte-Famille, info@domainemarguerite.com • 418 952-6277

...

L'En-Tailleur recherche préposé(e) à l'accueil et aux visites des installations. Tâches : accueillir la clientèle et faire un bref exposé sur l'histoire du sirop d'érable (français ou anglais). Préparer, cuire et servir la tire d'érable sous la supervision de notre personnel. Maîtrise de l'anglais nécessaire. Temps partiel, semaine ou fin de semaine, d'août à octobre. Envoyez votre CV à contact@entailleur.com
418 828-1269

...

OFFRES D'EMPLOI (suite)

Avon est à la recherche d'une représentante Avon à l'île d'Orléans. Produits de qualité à bon prix. Obtenez votre brochure en communiquant avec moi. Linda Therrien à linda.therrien1@videotron.ca • 418-575-9938

OFFRES DE SERVICE

Entretien général. Menuiserie de finition, peinture, pose de céramique, réparations de tout genre. Travail minutieux, tarifs abordables. Références sur demande. Alexis Yves Delisle. delislegestion@hotmail.com • 418 999-8409

...

Espace thérapeutique Orléans. Massothérapie : californien, abandon corporel, amma, sportif. Fasciathérapie, thérapie crânienne, sophrologie, gestion du stress. À Saint-Laurent. Sur rdv : Halim TAZI, massothérapeute agréé FQM et sophrologue. Reçus pour assurances. halim_tazi@videotron.ca
espacetherapeutiqueorleans.ca • 418 991-0642

...

Entretien résidentiel ou rénovation : maçonnerie, menuiserie, peinture et plâtrage. Fidèle aux gens de l'île depuis 13 ans. Pour un travail soigné. Spécialité : les ancestrales. Sylvain Bruneau. 418 262-2630

...

Un bas prix garanti : tirage de joints, pose de gypse, peinture, rénovation intérieure, restauration d'armoires et de meubles-lavabos (vanités). Contactez Sylvain. 418 440-8494

...

OFFRES DE SERVICE (suite)

Service d'entretien et menus travaux intérieurs et extérieurs, résidentiel et commercial. Caron multiservices I.O. 418 717-7342

...

Menuisier, 20 ans d'expérience professionnelle avec carte de compétence. Prêt à réaliser tous vos projets : construction et rénovation de tout genre. Doué en finition intérieure et extérieure. Installation de portes et fenêtres. Rénovation de garage, cabanon, salle de bain, cuisine, etc. Un service de qualité à un prix concurrentiel. Ce sera un plaisir de travailler pour vous et de concrétiser vos projets. Un seul appel saura vous convaincre! Références fournies sur demande.

Demandez Guy Lévesque. 581 999-7394

...

Un jardin médicinal chez vous? Conception et réalisation.
418 828-9912

À VENDRE

Poêle à combustion lente, idéal pour chalet. Hauteur 30,5 po, largeur 21,5 po, profondeur 31 po. 120 \$.
418 828-9537

...

Poêle à bois blanc et annexe à l'huile blanc. Les deux en très bon état. Faites votre offre. André Blouin.
418 563-0595

...

À VENDRE (suite)

Marché aux puces et antiquités. Ma tante Olivette, 95 ans, de Boischatel, a cassé maison. Nous organisons un super marché aux puces qui aura lieu à l'intérieur du 6962, chemin Royal, (Le Jardin des Arts), à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans. Une vingtaine de parents et amis se joindront à nous. Vous trouverez donc une grande variété de vraies puces. À ne pas manquer! Il y aura également une section «antiquités» à découvrir. Venez en grand nombre. Plaisir assuré, trouvailles au rendez-vous. Nous vous accueillerons entre 10 h et 17 h, les samedi et dimanche 15 et 16 octobre 2016. Elizabeth Paquet & Mario Bourdages

À LOUER

Beau 3½ refait à neuf au 35, Mgr Plante, à L'Ange-Gardien. Planchers de bois, porte patio, eau chaude fournie. Piste cyclable à proximité, stationnement déneigé. Entrées laveuse/sècheuse. Références requises. Possibilité d'un mois gratuit sur un bail de deux ans. 615 \$/mois. Jean-Luc Prudhomme. 418 663-4044

RECHERCHE

Achetons vieilles boîtes en bois et objets marins, toutes sortes d'antiquités (rénovées ou brisées) et vieilleseries, publicités anciennes de toutes sortes, jouets en métal ou bois, anciennes échelles en bois, coffres, meubles antiques, lampes, services de vaisselle ancienne, etc. Achetons aussi bois de grange et poutres équarries. Aussi, vente ou échange d'antiquités. 418 829-9888

...

DATES BUTOIRS À RESPECTER

Publicités :
lundi 12 septembre
(Réservation d'espace & matériel publicitaire)

Textes et communiqués :
mercredi 14 septembre

Distribution du journal :
jeudi 29 septembre

AUTOUR
de **l'île**

Autour de l'île est un journal communautaire imprimé à 4 500 exemplaires et distribué gratuitement dans les six municipalités de l'île d'Orléans.

Tél. 418 828-0330 • Téléc. 418 828-0741 • info@autourdelile.com
517, route des Prêtres, suite 115, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans G0A4E0

Rédacteur en chef : Sylvain Delisle Coordinatrice : Laure-Marie Vayssairat

Collaborateurs/trices : Hélène Bayard, Nicole Bédard, Alain Boucher, Tim Boucher, Isabelle Demers, Catherine Dionne, Martine Fauteux, Line Frenette, Normand Gagnon, Sébastien Girard, Jacqueline Guimont, Isabelle Harnois, Bruno Laplante, Lucie Lapointe, Patsy Mc Brearty, Julien Milot, Bernard Raphy, Pierre Shaiens, Marie-Hélène Therrien et Manon Veilleux.

Conception :  ORAGE communication

Imprimeur :  Moulin

 MRC

 AMÉCQ

 MRC

BOURSES JEUNESSE

10 000 \$ À GAGNER



Pour un coup de pouce financier dans tes études ou pour financer un de tes projets, ta Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans t'offre la chance de gagner l'une de ses 15 bourses!

SECONDAIRE 5

2 BOURSES DE 500 \$

FORMATION

PROFESSIONNELLE

1 BOURSE DE 500 \$

COLLÉGIAL

7 BOURSES DE 500 \$

UNIVERSITAIRE

5 BOURSES DE 1 000 \$

Date limite pour t'inscrire :
16 septembre 2016

Date de la remise des bourses :
17 octobre 2016

Pour tous les détails et pour t'inscrire, visite
le www.desjardins.com/caisse-iledorleans.

1185, chemin Royal
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans
(Québec) GOA 4E0
418 828-1501 | 1 877 828-1501



Desjardins
Caisse de L'Île-d'Orléans

DÉBUTER VOTRE PROJET SUR DES BASES SOLIDES!



MAISON NEUVE

Avec plus de 25 ans d'expérience, nous garantissons une réalisation minutieuse et précise aux normes de l'industrie.



AGRANDISSEMENT

Chaque chantier est unique. Nous prendrons tous les moyens pour que votre idée se réalise et soit à la hauteur de vos attentes.



GARAGE

Un rêve en tête? Nous avons à coeur de fournir le meilleur service en mettant à votre disposition notre personnel qualifié.

SERVICE CLÉ EN MAIN

Contactez-nous pour votre projet!



COFFRAGE
DE LA CÔTE

418 824-3360
1 866 355-3360

8560, boul. Ste-Anne, Château-Richer • www.coffragedelacote.com

R.B.O. : 8329-3868-53